

SUBTERRANEA

BULLETIN

DE LA

**Société Française
d'Etude des Souterrains**



EXPLORATIONS SOUTERRAINES - RITES CHTHONIENS

ARCHEOLOGIE SOUTERRAINE MEDIEVALE

N° 25

1978 -1

SUBTERRANEA

BULLETIN TRIMESTRIEL DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DES SOUTERRAINS

N° 25 - 1978/1

SOMMAIRE

Fonctionnement de la S.F.E.S.

S.AVRILLEAU, Editorial du Président de la S.F.E.S.	1
R.MAUNY, Les buts de la S.F.E.S.	9
P.NOLLENT, La Recherche chthonienne.	11
Normes de publication pour SUBTERRANEA	13
Statuts de la S.F.E.S.	21

Archéologie Souterraine.

S.AVRILLEAU, G.DELLUC, B.GALINAT, Les abris fortifiés de La- Roque-Gageac	25
D.A.& F.LIST, Le souterrain de Berneuil, commune de Thénac, (Charente-Maritime).	35
G.DELLUC, S.AVRILLEAU, Un élément de datation pour un petit cluzeau de falaise (château de Comarque, Sireuil, Dordogne)	41
P.NOLLENT, Ecriture (?) dans une église rupestre de Cappadoce.	45

Travaux des Commissions.

D.& A.SCHWEITZ, Sur la fouille archéographique et l'étude du mobiliier céramique des souterrains aménagés.	47
G.LEFEBVRE, Avis de la Commission des "Signes Gravés".	52

Avis divers.

Ouvrages divers sur les souterrains.	56
Réunions et Congrès.	57
Tableau des Groupes Régionaux et Correspondants.	59
Administration de la S.F.E.S..	60



Photo de couverture: Notre Fondateur au Siège Social.
(l'abbé Nollent à l'église de St.Martin-de-Cortrat)
Photo: Dorothee Kleinmann.



Dos de couverture: Les diverses hypothèses ac-
tuellement à l'étude (dessin Bernard LHUILLERY.)



editorial

DU PRESIDENT DE LA S.F.E.S.
RESPONSABLE DES PUBLICATIONS

Depuis l'Assemblée Générale de Vèzelay (9.07.1977), une nouvelle équipe est donc en place pour assurer la gestion de la Société Française d'Etude des Souterrains.

Sans faillir aux aspirations traditionnelles de notre association, la nouvelle équipe s'est cependant donné pour tâche essentielle une réorganisation de l'archéologie souterraine. Il ne faut pas s'attendre à une révolution spectaculaire susceptible de bouleverser nos fragiles structures d'administration, mais plutôt à une progression évolutive, par une approche circonspecte des problèmes en cours, pris dans un ordre d'urgence, au fur et à mesure des besoins. Nous avons délibérément attendu quelques mois pour faire le point, de manière à mieux nous faire comprendre, en nous appuyant sur des exemples concrets: nos réalisations effectives depuis notre entrée sur la scène.

L'objectif essentiel de la nouvelle équipe, mûrement réfléchi et basé sur les suggestions des membres de la S.F.E.S eux-mêmes, soit dans leur courrier, soit lors des rencontres souterraines, des réunions ou des congrès, est, sans équivoque, le besoin de communication entre les subterranéistes, le désir de se mieux connaître et de savoir quel est le type d'activité de chacun; en trois mots, tout le monde veut savoir "qui fait quoi". Et puis aussi chacun voudrait se rendre utile, avoir l'impression de participer efficacement à l'oeuvre commune. La plupart des membres de la S.F.E.S. souhaitent la planification de l'archéologie souterraine.

Je ne répèterai jamais assez que nous tenons à respecter les objectifs de nos anciens sur qui nous prenons modèle et que, projetés par l'élan qu'ils nous ont donné et orientés par la voie qu'ils nous ont tracée, nous avons le désir sincère et honnête de rechercher avec eux la solution de ce passionnant problème que nous pose l'énigme des souterrains. Le terrain est mouvant, les obstacles nombreux et nous ne devons pas nous laisser embourber dans l'ornière d'une orientation unique. Ainsi, entre autres éléments d'équilibre dans cette recherche, nous tenons à préciser immédiatement que nous avons le désir de donner leur chance à toutes les hypothèses, de quelque bord qu'elles viennent, sans discrimination aucune, en toute objectivité et en nous retranchant, discrètement, derrière la neutralité la plus franche. En effet, devant la multiplicité et parfois les divergences entre les opinions émises nous nous devons de ne pas prendre parti, mais seulement de nous en tenir au rôle d'arbitre.

Comment parvenir à ces deux objectifs essentiels: communication et neutralité? En tout premier lieu, nous avons tenu à continuer l'oeuvre du Vice-Président POITEL, en maintenant la publication d'un bulletin d'informations destiné à donner à tous des nouvelles fraîches sur les activités de la Société, c'est à dire de tous ses membres et sympathisants. Nous lui donnons une périodicité la plus rapide possible, en tenant compte toutefois de son coût relativement élevé et dû essentiellement aux tarifs postaux. Nous avons fait en sorte que ce bulletin d'informations (4 pages) puisse être archivé, en utilisant une feuille double numérotée et paginée d'une manière ininterrompue, comme l'était la feuille de liaison du CIRA, rédigée par l'abbé NOLLENT.

Sa rédaction, son impression et surtout sa distribution représentent un très gros travail, dont le lecteur n'a, sans doute, qu'une idée confuse. Mais le résultat ne se fait pas attendre: les 300 lecteurs ont maintenant compris son utilité et commencent à communiquer entre eux sur des problèmes dont ils ont la passion commune. On nous demande d'insérer de petites nouvelles, des annonces, des avis, des questions: notre bulletin d'informations prend forme et vie. C'est un outil indispensable pour notre organisation, comme nous l'avons si souvent dit.

★

Venons en maintenant à SUBTERRANEA: c'est notre revue; c'est l'organe officiel de nos publications et travaux d'archéologie souterraine. Né avec la SFES, SUBTERRANEA doit poursuivre sa voie, parallèlement aux activités de la Société. C'est pourquoi nous avons tenu à continuer le numérotage de la série, bien que la présentation de la revue soit amenée à changer quelque peu.

SUBTERRANEA a été créé en 1972, au moment où le Centre International de Recherche d'Archéologie Chthonienne (CIRAC) est devenu la S.F.E.S. Avec sa périodicité trimestrielle, nous arrivions à la fin de 1977 avec 23 numéros parus. Précisons que, pour clore cette série, le N°24 (en cours d'impression, actuellement entre les mains du Secrétaire Marc LETERREUX, aidé par tous les membres de sa famille) est consacré au Répertoire de tous les auteurs, de tous les articles et de toutes les matières traités depuis le numéro 1. Ce N°1 est actuellement épuisé, mais suivant les demandes, nous procéderons à une réimpression.

Qu'allons nous publier dans SUBTERRANEA? Tout le monde peut écrire dans le Bulletin de la SFES, à condition qu'il y soit question de souterrains ou de problèmes en rapport avec l'archéologie souterraine.

Nous avons fait en sorte que ce N°25 (le premier d'une nouvelle série) fasse le point sur notre organisation en publiant les matières d'ordre général concernant notre société, constituant ainsi une sorte de "vade mecum" auquel on pourra souvent faire appel pour tout savoir sur la SFES. J'ai pensé qu'il était nécessaire, de temps en temps, de faire une pose pour repartir du bon pied.

Nous disposons d'une bonne masse d'articles à publier et nous tâcherons de faire paraître ce qu'on nous aura signalé comme étant le plus urgent: mais nous allons aussi essayer de consacrer chaque numéro à un thème particulier, de manière à publier ensemble les articles traitant du même sujet. Nous avons ainsi en réserve les communications des congrès de 1974 à 1977, qui ne peuvent être publiés sous la forme d'un seul volume, en raison du coût excessif de leur impression qui ruinerait notre trésorerie. Mais SUBTERRANEA n'en sera que plus fourni, et nous devons bien cela à nos abonnés. Nous tâcherons d'annoncer à l'avance le sujet traité dans les prochains numéros, de manière à permettre aux auteurs de nouveaux articles de se joindre au thème proposé, étant bien entendu que chaque numéro pourra malgré tout comporter d'autres sujets, pour ne pas laisser les lecteurs qui ne trouveraient pas dans le thème traité la même passion que leurs auteurs. Nous pensons pouvoir traiter ainsi successivement: des souterrains typiques de chaque région, des inventaires départementaux, des fosses à offrandes et des silos à grains, des rites chthoniens, maçonniques, templiers, sorciers, cathares et autres hérésies; des souterrains-refuges, des hypogées, des conventicules, des souterrains de fuite ou de communication, des aqueducs et du culte des eaux, des glacières, des oubliettes, des mines antiques, des troglodytes; des signes gravés, des sculptures, des méthodes et techniques d'investigation, des fouilles souterraines, des découvertes récentes, des nouvelles hypothèses, de la recherche européenne, de la bibliographie, etc.

Nous publions dans les pages qui suivent les normes à respecter pour publier dans SUBTERRANEA, ceci pour faciliter la lecture de l'ouvrage; Nous demandons aux auteurs de donner avec leurs articles un résumé de quelques lignes destiné à être traduit en anglais et en allemand, en attendant de pouvoir faire mieux. Nous allons aussi essayer de publier des photos.

Nos membres disposent aussi dans leur bibliothèque pour leur information, des autres publications de la SFES: la feuille de liaison du CIRA (à rééditer), le bulletin du CIRAC, (12 numéros), des actes du Symposium de Cordes (1967), du mémoire N°1 (symposiums de 1968 à 1973), et des ouvrages d'auteurs divers traitant de souterrains, dont on trouvera la liste dans les pages qui suivent. Nous publierons aussi, régulièrement des informations bibliographiques.

Tout ceci constitue une masse considérable d'informations qui forme la base de nos recherches et cela n'est pas une mince documentation.

Voilà pour les publications.

Parlons maintenant de l'Administration de notre Société: Les structures actuelles comprennent: 2 membres d'Honneur: nos fondateurs: M. Maurice BROENS et M. l'abbé NOLLENT, sans qui la recherche chthonienne n'existerait pas.

Puis la S.F.E.S. comprend un Bureau composé du Président, du Vice-Président, du Secrétaire Général et du Trésorier. Comme l'article 8 de nos statuts le prévoit, nous souhaiterions, dès que possible, ajouter deux adjoints officiels à ce Bureau, pour aider le Secrétaire et le Trésorier dans leurs tâches écrasantes (ceci est un appel aux bonnes volontés). Ce Bureau se réunit trois ou quatre fois par an, selon l'urgence, en présence, la plupart du temps, des membres du Conseil, pour faire le point et décider des grandes options de notre Société. Je dois dire que l'ambiance de ces réunions est excessivement cordiale à l'heure actuelle et que les débats sont passionnés; c'est la preuve de la bonne vitalité de la S.F.E.S. Certains membres ont émis le désir d'être avertis de l'ordre du jour de ces réunions, de manière à apporter leurs suggestions aux débats: nous tâcherons, dans la mesure du possible, de les satisfaire par l'intermédiaire du bulletin d'informations. Précisons que l'ordre du jour est toujours adressé aux membres du Conseil avant les réunions. Ce Conseil d'Administration épaulé le Bureau et préserve les principales orientations. Ces Conseillers sont actuellement au nombre de huit pour la France et de quatre pour l'Etranger. Ces derniers représentent nos associés en Grande Bretagne, en Espagne, en Allemagne et en Hollande. Profitons-en pour féliciter nos sociétés amies d'Allemagne et de Grande Bretagne pour leur bonne organisation et l'excellente tenue de leur revue: "Subterranea Britannica" et "Der Erdstall" en regrettant que CHTHONIA ait cessé de paraître en Espagne.

Et puis, un jour ou l'autre, il faudra bien prolonger nos recherches vers d'autres horizons: la Belgique, la Suisse, l'Italie, l'Afrique du Nord, l'Autriche, la Yougoslavie, la Turquie etc... pourquoi ne pas y lancer quelques excursions en groupes, pour commencer...mais ne voyons pas trop loin, pas trop grand, et pas trop vite, il y a tant à faire en France!

★

Une des actions les plus spectaculaires de la SFES aura été, dès cette année 1978, la mise en place des Groupes Régionaux: Il avait été envisagé, à l'origine, la création de Délégués dans chaque Circonscription Archéologique. Mais on a vite compris que des responsables pour des régions aussi vastes (quelquefois 14 départements!) ne pouvaient contrôler des activités aussi répandues, dans des zones aussi éloignées et aussi différentes. Nous avons donc décidé, plus modestement, de nommer des Correspondants pouvant coordonner l'activité d'un arrondissement ou d'un département, étant entendu que les Correspondants actuellement responsables de plusieurs départements délègueraient leurs responsabilités à d'autres candidats qui en feraient la demande pour une région précise.

Vingt Groupes Régionaux sont actuellement en place sous la responsabilité de 20 Correspondants dévoués et bénévoles. Ces fonctions restent d'ailleurs à mieux définir que nous n'avons tenté de le faire dans le bulletin d'informations N°2.

Mais déjà les résultats surprennent bien des sceptiques: des régions s'organisent, des publications affluent, des contacts sont pris avec les autorités, des journées d'étude se préparent, des chantiers de fouille sont ouverts, des autorisations accordées; Des équipes sont créées, des membres isolés participent à l'action commune; bref, ce que nous souhaitions se réalise: un nouvel élan anime notre S.F.E.S.

★

Puis nous avons mis également en place quelques COMMISSIONS pour l'étude de problèmes précis qui nécessitent une attention toute particulière mais qui demandent l'intervention d'un petit nombre de spécialistes ou qui n'intéresse que quelques amateurs. Ces commissions pourront se réunir, selon leur objectif, dans un lieu et à un moment qui conviendra à leur spécification et seront chargées de rendre compte de leur mission régulièrement et au moins une fois l'an lors du congrès.

Pour le moment, sont en cours de constitution Les Commissions suivantes:

La Commission des "signes gravés" sous la direction de M. l'abbé LEFEBVRE, pour l'étude des graffiti découverts dans les souterrains, sous les abris, dans les grottes, sur les mégalithes et aussi sur les murs intérieurs et extérieurs des monuments construits, puisqu'un rapport semble pouvoir être fait entre eux.

La Commission pour l'étude de la "céramique médiévale", puisque ce mobilier archéologique, qui constitue la plus grande partie des trouvailles dans les fouilles archéologiques souterraines, porte tous nos espoirs pour la datation des occupations successives des souterrains. Daniel et Arlette SCHWEITZ, prudemment, publient un avis important dans les pages qui suivent avant de lancer cette commission indispensable.

La Commission "détection" a été mise sur pied, non parce qu'elle était urgente, mais parce que Jack LEROY s'est proposé de s'en occuper; et par les temps qui courent, on ne peut se permettre de refuser les bonnes volontés. Les méthodes de découverte des souterrains ne manquent pas, mais aucune n'est pleinement satisfaisante: Si les effondrements de voûte demeurent le pain quotidien des découvertes de souterrains nouveaux, nous ne désespérons pas de pouvoir un jour utiliser les bienfaits de la détection au son, de la radiesthésie, de la résistivité électrique, de la géothermie ou du magnétisme; c'est peut-être de l'archéologie-fiction, mais c'est pour bientôt!

Il ne faut pas trop multiplier le nombre des commissions; Pourtant, nous souhaiterions mettre aussi sur pied des équipes spécialisées en ce qui concerne: les fouilles souterraines, la topographie, les silos à grains, les fosses à offrandes, les mines et carrières antiques, le culte des eaux de source, l'architecture souterraine etc, mais attention... trop c'est trop!.. les maximes et les conseils ne manquent pas pour nous inciter à la prudence.

Il n'est pas indispensable d'ailleurs de procéder par commissions en ce qui concerne les matières qui font traditionnellement l'objet de nos études. C'est ainsi que nous nous devons de mener à bien l'étude des rites chthoniens, l'élaboration des inventaires, les recherches bibliographiques et d'archives; l'étude des hérésies, des migrations ethniques, des invasions; des traditions païennes et populaires; religieuses, funéraires ou techniques. Ceci est l'affaire de tous; chacun doit apporter sa pierre à l'édifice; nous allons voir à quelles occasions:

★

Chaque année, l'Assemblée Générale statutaire nous oblige à nous réunir. Traditionnellement nous en profitons pour visiter une région de France ou d'un pays limitrophe dont l'équipe locale nous présente les souterrains et sites archéologiques intéressants. Depuis 1961, le CIRA, le CIRAC ou la SFES n'ont jamais failli à cette tradition qui nous permet de nous retrouver et d'échanger nos points de vue.

Il est d'usage de faire alterner: une année un Symposium qui est un congrès international demandant une très sérieuse organisation (des expositions peuvent avoir lieu à cette occasion; des ventes d'ouvrages et des projections de films ou de photos) et l'année suivante des Journées d'Etude: deux ou trois jours pendant lesquels on étudie les souterrains de la région, d'une manière plus détendue, et un peu plus libre: des discussions à bâtons rompus s'ouvrent soit dans une salle réservée soit même sur le terrain.

A l'occasion de ces Congrès annuels, il est demandé aux participants qui en ont la possibilité de préparer des communications sur un thème donné ou non, avec ou sans projection de diapositives. Ces communications, généralement du plus haut intérêt, passionnent l'auditoire, surtout quand elles sont bien préparées; Elles fournissent à tous l'occasion de s'exprimer et sont publiées dans un mémoire édité par la SFES ou dans SUBTERRANEA.

C'est ainsi que cette année, du 13 au 16 Juillet 1978, la Société anglaise animée par Mme.BEAMON nous invite à Cambridge, en Grande Bretagne (80km au nord de Londres), pour la "Conférence internationale pour l'étude des structures souterraines artificielles" que l'on peut considérer comme le IXème Symposium de la S.F.E.S. Nous visiterons là-bas les souterrains anglais qui ne ressemblent pas aux nôtres et le thème des communications à présenter devra concerner: les "Structures souterraines humaines, leur exploitation industrielle"

Nous tiendrons notre Assemblée Générale à cette occasion. Et si nous ne sommes pas assez nombreux pour constituer le quorum stipulé par l'article 13 de nos statuts, nous organiserons alors des Journées d'Etude en Septembre, dans une région de France où nos pas ne nous ont pas encore conduits et où viendront alors ceux qui n'auraient pu se joindre à nous en Grande Bretagne. Notre Vice-Président D.LIST's est spécialisé dans l'organisation de ce type de réunions locales qui ont pour avantage aussi de créer un regroupement des chercheurs dont la cohésion est parfois confuse et souvent inexistante. D.LIST envisage aussi d'organiser des conférences pour faire connaître les souterrains, la SFES et l'organisation de l'archéologie souterraine en France. Il serait bon de lui fournir un choix de diapositives variées.

En dehors de ces réunions annuelles qui regroupent l'ensemble de nos effectifs, l'activité ne se relâche pas au cours de l'année et, dans chaque région, des chantiers d'archéologie souterraine s'organisent, particulièrement aux périodes de vacances: c'est ainsi que furent sauvés les sites de La Rocheclermault, dans l'Indre-et-Loire, (le plus beau souterrain d'Europe); celui de Dènezé, dans le Maine-et-Loire, inauguré l'an dernier et actuellement mis à la disposition de la visite touristique. Chaque année, au mois d'août, les souterrains du château de la Bouchardière (Maine-et-Loire), aimablement mis à la disposition de la SFES par Mr. A. DUFOIX, sont fouillés et dégagés par des jeunes stagiaires sous la direction du Groupe Touraine (le premier constitué et l'un des plus dynamiques). Cette année, un nouveau chantier sera ouvert au château de Comarque, en Dordogne, où une étude d'ensemble sera menée par l'ESPER et le CPIE, avec l'aide du Groupe Périgord de la SFES et de la SHAP (1).

De minutieuses fouilles de souterrains ont été menées ces dernières années: en Haute-Vienne, à Bessines-sur-Gartempe, par Mr. S. GADY; en Dordogne, par le Groupe Touraine; en Périgord Noir par Mr. R. DEUSCHER; dans le Maine-et-Loire, par Mr. A. HERON; dans l'Eure-et-Loir, par Mr. B. LHUILLERY; dans le Loiret, par M. l'abbé NOLLENT; en Dordogne encore, par le Groupe SFES-PERIGORD, etc. Cette année, de nouvelles fouilles seront entreprises: nous souhaiterions que les responsables fassent appel, dans la mesure du possible, aux membres de la Société que ces fouilles pourraient intéresser et qui pourraient apporter une main d'oeuvre efficace. Nous pourrions établir un calendrier de ces chantiers, pour une meilleure coordination. Et enfin, je souhaiterais personnellement que l'une de ces fouilles puisse un jour être organisée comme un chantier permanent et officiel de la SFES, pour peu qu'il puisse héberger tous les subterraneistes désirant s'initier à l'archéologie souterraine; (La Bouchardière n'est pas loin de pouvoir remplir ce rôle pour le centre de la France, grâce à l'infatigable famille LETERREUX). D'autres régions devraient pouvoir aussi faire un effort dans ce sens; nous devons les y encourager.

★

Notre siège social est une petite église du Loiret (XIème) sauvée de justesse par l'indéfectible perspicacité de notre fondateur M. l'abbé NOLLENT (voir notre photo de couverture). Nous sommes tous très fiers de ce lieu de raliement où souffle l'esprit, d'autant qu'il possède aussi, en plus de notre boîte aux lettres, un souterrain qui va faire l'objet d'une fouille cette année.

Mais il nous manque un siège administratif, où nous pourrions disposer d'une salle de réunions, d'un centre de documentation, de vitrines d'exposition et d'une bibliothèque. L'exposition de l'abbé NOLLENT: "Le Monde Souterrain" est actuellement au Musée de St. Père-sous-Vèzelay; ce n'est qu'une partie de son exposition d'Artenay. On nous propose des locaux à Orléans, dans les vieux quartiers en cours de restauration; au château de St. Florent-sur-Cher, chez notre dévoué

Trésorier J.P.RUET; et à Bergerac, près de l'ABES (1). Espérons que l'une de ces propositions pourra être retenue très bientôt, à moins que chacune d'elles fasse l'objet d'une spécialisation, ce qui permettrait à chaque membre d'être assez près d'un local SFES.

★

Veillez m'excuser d'avoir été si long, mais ces quelques pages résument les actions en cours à la S.F.E.S. Je ne voudrais pas terminer sans remercier de leur dévouement sans borne: tout d'abord les anciens Présidents, puis nos fondateurs, ainsi que Madame BOIRE qui assura si longtemps et sans défaillance les finances du CIRAC et de la S.F.E.S; et enfin Monsieur Claude LORENZ qui fit faire ses premiers pas à notre bulletin SUBTERRANEA; Que nos encouragements aillent aussi aux Correspondants Régionaux qui ont bien voulu accepter de coordonner la recherche souterraine dans leur province; les membres du Bureau et du Conseil d'Administration; et tous les membres de la Société: actifs ou honoraires, abonnés ou sympathisants qui oeuvrent dans l'ombre ou dans la lumière, aux destinées de la Société Française d'Etude des Souterrains.

Serge AVRILLEAU

Président de la S.F.E.S.

Responsable des publications.

★★
★

(1)

ESPER: Association pour l'Essor du Périgord Noir.(Sireuil)

CPIE: Centre de Perfectionnement et l'Initiation à l'Environnement: Sireuil, 24620-Les Eyzies.

SHAP: Société Historique et Archéologique du Périgord, 24000-Périgueux.

ABES: Association Bergeracoise d'Etude des Souterrains, 24100-Bergerac.

LES BUTS DE LA **SOCIÉTÉ FRANÇAISE**
D'ÉTUDE DES SOUTERRAINS (1)

En 1923 paraissait une étude qui devait servir de base pour les recherches qui nous intéressent, LES SOUTERRAINS-REFUGE DE LA FRANCE, Contribution à l'histoire de l'habitation humaine, d'Adrien BLANCHET. Elle resta pendant des décennies le principal ouvrage de référence sur la question. Les études piétinèrent jusqu'à ce que des chercheurs se remettent à l'étude après la dernière guerre, se rendant compte que la réalité était bien plus complexe que ne se l'était figuré Blanchet. Outre la fonction de refuge, l'on s'aperçut en effet que bien d'autres motivations avaient pu amener l'homme à creuser ou hanter ces sombres demeures. Et ç'aura été le mérite de Maurice BROENS, utilisant la tribune de sa revue CHTHONIA, de montrer la grande importance de la fonction culturelle des souterrains, désormais baptisés: "hypogées", aussi abusivement à notre avis qu'auparavant "refuges". Ils sont l'un ou l'autre, parfois les deux, simultanément ou successivement, et peut-être bien d'autres choses.

C'est d'ailleurs là l'un des buts de notre Société: rechercher, par l'étude des lieux, les textes, les fouilles, quelle fut l'utilisation de ce que nous avons convenu de nommer d'un terme neutre, qui n'implique pas d'interprétation exclusive, "souterrain aménagé". Il est rare en effet de trouver dans ces souterrains du matériel ou des indices qui permettent d'assurer quelles furent leurs fonctions exactes: les fragments de poterie furent-ils brisés intentionnellement pour honorer les morts ou quelque divinité chthonienne, ou bien plus prosaïquement, non intentionnellement par leurs utilisateurs successifs?

Les textes retrouvés par M. Broëns permettent désormais de savoir que l'Eglise, par le truchement de l'Inquisition à partir du XIII^{ème} siècle, s'est intéressée de près à tout ce qui touchait ces repaires où pouvaient se terrer texerants, manichéens, cathares et autres "hérétiques" qu'elle poursuivait. Elle ordonna même vers 1229 leur destruction systématique. La tâche que nous nous fixons est, pour le moment, période pionnière, de promouvoir le relevé et l'inventaire, région par région de tous ces souterrains creusés de main d'homme dans notre pays et ayant servi d'habitat temporaire, de refuge ou de lieu cultuel. Par contre, nous laissons à nos amis spéléologues l'étude des cavités naturelles.

(1) -Fondée sous le nom de Centre International de Recherches Anhistoriques (C.I.R.A.) Journal Officiel du 21.10.1962)

-Devenue en 1964 Section française du Centre International de Recherches d'Archéologie Chthonienne (C.I.R.A.C.)

-Devenue en 1971 Société Française d'Etude des Souterrains (S.F.E.S.).

Bien que par vocation nous nous consacrons en tout premier lieu aux souterrains de France, nous nous intéressons également à ceux des pays voisins (Allemagne, Espagne, Grande-Bretagne, etc) qui peuvent nous aider à mieux comprendre nos propres problèmes en nous éclairant par des exemples nouveaux.

Les sujets d'étude ne manquent pas. L'on cherchera -ce n'est pas toujours chose facile- à distinguer un hypogée funéraire d'un refuge, d'une habitation troglodytique ou d'une galerie de mine, sinon d'un aqueduc et de même une fosse ovoïde (à offrandes parfois) d'un vulgaire dépotoir ou silo à grains.

L'on apprendra la technique nécessaire pour établir des relevés dans les conditions difficiles qui se présentent sous terre; L'on recherchera le mobilier, en particulier les poteries médiévales dont l'étude a fait de grands progrès depuis quelques années, grâce en particulier à l'équipe du Professeur de Bouard, de Caen. L'on verra les consignes de sûreté à respecter et enfin l'on apprendra à rédiger les rapports de recherche et à les diffuser.

Nos publications permettent à tous ceux que la question intéresse de s'initier rapidement et, tous les ans, nous tenons des réunions où nous échangeons nos informations et faisons le point des recherches.

Notre Société est largement ouverte à tous et il n'est nullement besoin d'être un érudit ou un archéologue pour en faire partie. Nous invitons cordialement en conséquence tous ceux qui, de quelque horizon qu'ils viennent, seraient intéressés par les souterrains, à se joindre fraternellement à nous.

Raymond MAUNY

Professeur à la Sorbonne,

Président honoraire de la SFES.



LA RECHERCHE CHTHONIENNE

(extrait du Dossier de Documentation, 1970)

En annonçant la revue CHTHONIA, le fondateur du Centre International de Recherches d'Archéologie Chthonienne (CIRAC), Maurice BROENS, écrivait: "Chthonia était le surnom de Déméter, la grande déesse à laquelle, confusément, la plupart des riverains de la Méditerranée ramenaient tous les mystères de la vie, de la fécondité, de la mort. Mais, les peuples mêmes que l'histoire nous présente comme les plus tôt sevrés ne se sont jamais affranchis tout à fait de la tutelle chthonienne, quels que fussent les panthéons complexes et les doctrines transcendantes que les vicissitudes politiques les eussent amenés à adopter. Le sentiment de leur dépendance à l'égard de l'universelle génitrice s'est seulement caché dans les détours de leurs croyances, pour ne se traduire qu'en certaines circonstances de la vie sociale par des rites qui échappaient au profane tout en imprimant dans les choses, et particulièrement dans le sol, des marques durables.

Dans les pays d'Europe occidentale, centrale et méditerranéenne, ces traces inégalement réparties, sont pourtant innombrables, et l'on peut justement s'étonner qu'elles soient restées à peu près méconnues jusqu'aujourd'hui. En effet, les vastes foyers que l'on retrouve dans les cimetières chrétiens du Moyen Age, les fosses à offrandes qui y accompagnent les tombes, les hypogées vides qui enfoncent au dessous leur dédale, les ouvrages de terre monumentaux qui, en certaines contrées, s'y ajoutent, brochant sur le tout -pour ne parler que des plus communs témoignages de survivances chthoniennes- ont été rangés le plus souvent, sans examen sérieux, dans des catégories archéologiques qui leur sont tout à fait étrangères: les ouvrages de terre comme tumuli ou comme mottes féodales, les hypogées comme refuges souterrains, les fosses à offrandes comme silos d'approvisionnement, lorsqu'ils n'ont pas échappé tout à fait à la curiosité des savants."

L'étude des fosses (ou puits) à offrandes, celle des souterrains aménagés, ont obligé les chercheurs français à se familiariser avec une céramique moyennageuse pratiquement inconnue il y a deux lustres. Alors que tout souterrain devait être un refuge antérieur à l'occupation romaine et tout puits un témoin de l'époque gallo-romaine (pour le moins) cette céramique, en rajeunissant de dix à quinze siècles les uns et les autres, obligeait à admettre une survivance insoupçonnée des mythes antiques chez les populations rurales d'Europe occidentale, jusqu'à l'aube des temps modernes.

Si les découvertes sont déjà nombreuses, le travail à faire reste immense pour arriver à une connaissance suffisante des divers courants de pensées, de leur extension géographique et, partant, de nos propres et si complexes mentalités.

"Nous ne pouvons pas savoir où tout cela va nous mener" disait en 1962 Maurice BROËNS en fondant le Centre International à Pierre NOLLENT qui lançait alors la Section Française. Un premier résultat, et non des moindres, est que, de l'archéologie axée sur les monuments et les objets antiques, la recherche chthonienne a conduit ses adeptes à la découverte de l'homme avec ses pensées profondes et ses mobiles d'action: découverte exaltante, troublante à certaines heures et à laquelle tous sont conviés.

L'estampille du CIRAC, inspirée d'un sceau ionien réunissait, autour d'un fanum, les signes astraux d'une part l'épi et le pavot de l'autre, tous attributs de Déméter surnommée CHTHONIA.

La Section Française du CIRAC est devenue la Société Française d'Etude des Souterrains.

abbé Pierre NOLLENT
45410 ARTENAY

Président d'Honneur, Fondateur
de la SFES



RESUME

NOLLENT, abbé P. "CHTHONIAN RESEARCH"

Maurice Broëns has pointed out the importance of the chthonian factor and its survival from Antiquity up to modern times in rural Europe. Some structures were only regarded as refuges, silos and wounds, and they were dated prior to Roman times, whereas he identified them and found obvious that many of them had been hewn for chthonian purposes, such as hypogea, offering pits, funeral earthworks, etc...dating from the Middle Ages.

NORMES DE PUBLICATION

POUR SUBTERRANEA

La rédaction de SUBTERRANEA accepte volontiers tous les articles des membres de la S.F.E.S, à condition qu'ils soient relatifs aux souterrains, à la recherche chthonienne, à l'archéologie souterraine ou aux problèmes connexes (silos à grains, fosses à offrandes, aqueducs, glaciers, grottes aménagées, mines et carrières antiques, signes gravés, technologie, etc)

Mais, pour faciliter la lecture et harmoniser la présentation, il est recommandé de respecter les normes suivantes, traditionnelles mais évolutives:

Ces articles sont éventuellement soumis au Comité de lecture de la revue, qui a toute latitude pour les accepter ou les retourner à l'auteur avec les recommandations appropriées. Les opinions émises n'engagent que les auteurs. Toute mise en cause personnelle (à éviter) entraînerait un droit de réponse. Toute découverte signalée constitue une prise de date conférant une antériorité à son auteur. Les articles et leurs illustrations ne pourront être reproduits en totalité ou en partie qu'avec l'autorisation de l'auteur en portant la mention: "extrait de SUBTERRANEA, N°...année:...pages..."

Les textes doivent être remis dans leur forme définitive, dactylographiés en double interligne et accompagnés d'un résumé d'une dizaine de lignes destiné à être traduit en diverses langues étrangères.

Les illustrations, faites à l'encre de Chine, sur papier calque ou sur un beau papier blanc de format 21 x 29,7 seront, comme les textes, d'un nombre illimité.

Les photos, bien contrastées, plutôt claires, et si possible tramées, ne dépasseront pas le format: 9 x 13 et de préférence: 6 x 6cm.

L'ensemble des publications doit être adressé au Président.

TERMES TECHNIQUES

- ALVEOLE: (avec qualificatif de forme): Cavité de petites dimensions, destinée à l'éclairage.
- BANQUETTE: Plate-forme taillée ou réservée dans la roche, servant à s'asseoir.
- CONDUIT AVORTÉ: Conduit ne débouchant pas.
- CONDUIT HORIZONTAL: Plutôt que "trou de visée" ou : "meurtrière" (indiquer les modifications que subissent ces conduits dans le cas où ils ne sont pas parfaitement verticaux ou horizontaux.)
- CONDUIT VERTICAL: Plutôt que "trou d'aération" ou : "conduit à libations".
- FEUILLURE: (simple ou double): Espace sous forme d'entailles aménagé pour une fermeture. Indiquer la forme, et le sens de fermeture, la présence d'encoches. Faire un croquis en coupe ou en perspective.
- FOSSE OVOÏDE: Plutôt que "silo à grains" ou "fosse à affrandes." Remplacer "ovoïde" par un autre qualificatif si ce terme ne convenait pas (hémisphérique, sphérique, etc).
- GOULOT: (Plutôt que "chatière", terme utilisé en spéléologie pour les passages étroits dans les grottes naturelles.) Passage étroit, au niveau du sol ou légèrement à hauteur, rendant plus difficile l'accès à une salle.
- HYPOGÉE: Réservé à une tombe souterraine caractérisée.
- NICHE: Cavité de plus grande dimensions qu'alvéole.
- PILIER: Élément de soutènement de la voûte, entièrement réservé dans la roche, ou construit.
- PLACARD: Niche avec feuillure de fermeture.

PUITS: Plutôt que "puits de remontée" ou "puits d'extraction" ou "puits d'évacuation", quand l'interprétation est douteuse. Dans ce cas, il est recommandé de produire une coupe. Indiquer sur le plan si le puits est au plafond (+) ou au sol (-). Indiquer s'il est de section ronde ou carrée. Précisez l'existence de rainures et de prises pour les pieds.

SOUTERRAINS ou SOUTERRAINS AMENAGÉS: Terme général englobant la totalité des ouvrages étudiés appelés, suivant la région ou l'interprétation: souterrains-refuges, cluzeaux, caves fortes, boves, creuttes, muches, hypogées, etc.

-o-

RECOMMANDATIONS POUR LES PLANS

L'échelle recommandée est celle du 1/100°, soit: 1cm pour 1m. Mais il faut figurer une échelle graphique 0 1m 2m en vue de la réduction photographique éventuelle. Lorsque le plan dépasse largement le format 21 x 29,7, on pourra adopter une échelle différente ou demander une présentation sur deux pages (prévoir la coupure centrale) ou encore en dépliant.

Pour l'orientation du plan, le NORD devra toujours être vers le haut de la page. En cas d'impossibilité, indiquer clairement la direction du Nord par une flèche.

On devra présenter le plus souvent des coupes verticales aux endroits du plan les plus caractéristiques en indiquant les références du plan à la coupe.

Les tracés certains seront indiqués en traits pleins; les parois représentées en traits épais, les aménagements intérieurs en traits fins et les tracés incertains ou reconstitués en pointillés. En cas de superposition de deux étages, l'étage inférieur sera représenté par des traits discontinus.

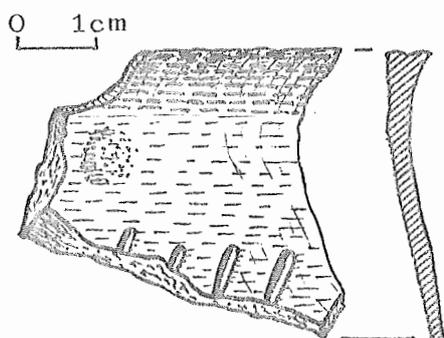
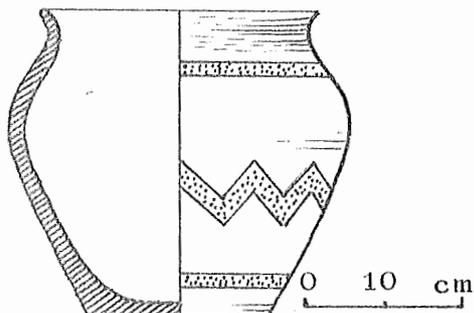
Les niveaux sont indiqués en + ou en - par rapport au seuil de l'entrée principale du souterrain. La hauteur sous voûte est indiquée, après la lettre "h" en multiples ou fractions du "mètre": (1m. 0,50. 2,50).

Dans un angle de la feuille, on pourra donner un extrait de la situation géographique avec échelle.

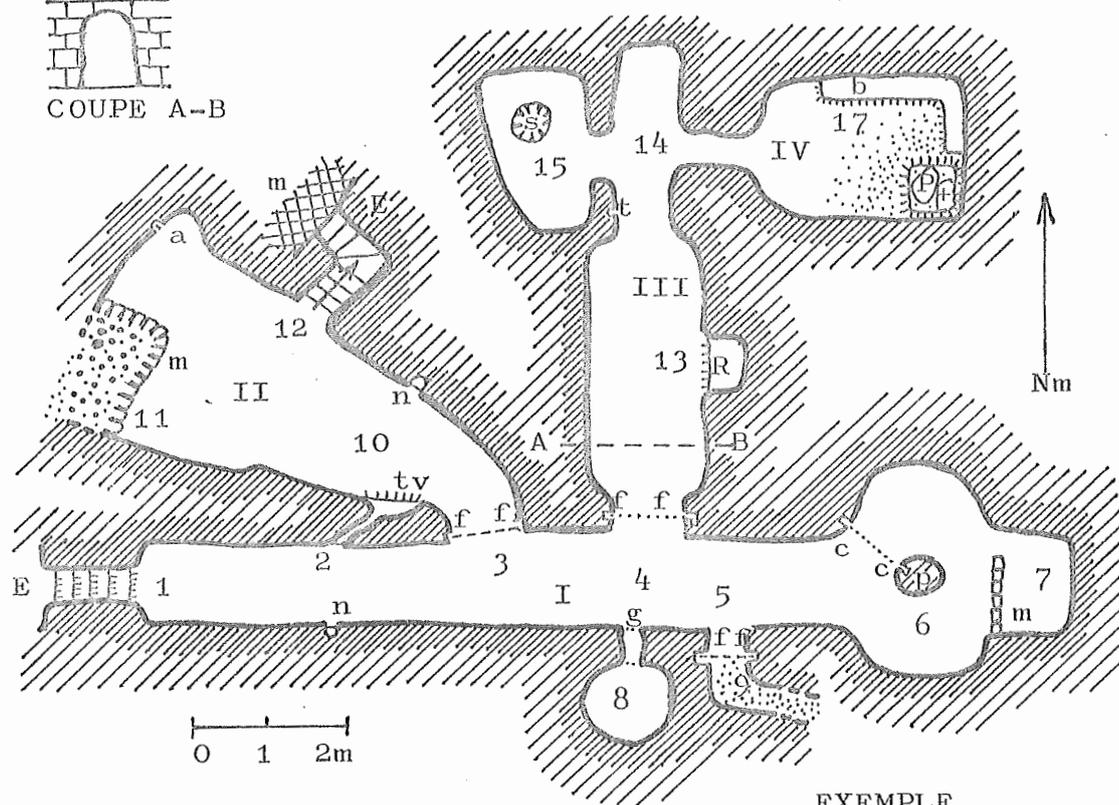
Le repérage des points caractéristiques du plan qui font références au texte et le numérotage des salles devront être exprimés par des procédés différents (chiffres arabes, chiffres romains, lettres latines, lettres grecques, majuscules ou minuscules).

Mobilier archéologique:

Le mobilier archéologique sera présenté de préférence en planches numérotées distinctes des plans et coupes. Le profil des poteries reconstituables en entier sera représenté par une figure scindée en deux parties séparées par un trait vertical: d'un côté l'apparence de l'objet entier, vu de l'extérieur; de l'autre côté la représentation en coupe de l'épaisseur de la pâte, soit en noir plein, soit de préférence par des hachures parallèles.



Les tessons de poterie seront représentés, de préférence grandeur nature (l'indiquer). La figuration des surfaces sera représentée par des lignes discontinues et parallèles épousant l'amplitude des formes et la répartition des traces du tour, ou par le procédé des petits points. On figurera en face, l'épaisseur de la poterie, par une coupe noire ou hachurée.



SYMBOLES POUR LES CARTES

Porter une échelle graphique (0  1km) au lieu de l'échelle numérique (1/25,000°) pour permettre éventuellement des réductions ou des agrandissements photographiques. Mettre systématiquement le Nord en haut de la feuille.

Motte	○
Souterrain aménagé.....	×
Motte et souterrain.....	⊗
Sépulture.....	†
Fosse ovoïde.....	●
Sépulture et fosse ovoïde.....	†
Sépulture et souterrain.....	⊗
Motte et fosse ovoïde.....	⊙
Motte, fosse, sépulture et souterrain	⊗

REDACTION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

(par B. et G. DELLUC)

Il existe plusieurs façons de faire. On trouvera ici une formule de rédaction essayant d'être claire et utile.

L'appel de la référence dans le texte peut se faire soit par un numéro renvoyant à la référence (elles doivent être alors numérotées séquentiellement, ce qui est gênant si l'on doit en rajouter quelques unes au dernier moment), soit mieux par le nom de l'auteur suivi de l'année de la publication. Eventuellement on complète par a, b, c, etc, si l'auteur a publié plusieurs articles dans la même année. S'il y a plusieurs auteurs, on ajoute "et al." ce qui signifie: et les autres. Exemple:

....comme on a pu le faire remarquer (Dupont, 1934)...

....comme certains l'ont noté (Dupont et al., 1934)...

...de même que H. Dupont l'avait déjà observé (Dupont, 1902 a).

...la recherche des souterrains dans les Landes est souvent infructueuse (45) (et en cherchant à la référence 45, on se rend compte que c'est Dupont qui s'exprime ainsi). Si l'on a le culte du détail et le goût du travail bien fait, il est préférable de citer l'origine précise de la référence que l'on utilise, et nos exemples deviennent:

... (Dupont, 1934, p.35)... (Dupont et al., 1934, p.467 et fig.6, p.503)... (Dupont, 1902 a, p.45, note 6)... (45, p.65), ce qui est moins bien pour le rédacteur et le lecteur.

On prendra garde à ne pas oublier la ponctuation. Eventuellement, bien sûr, si la notion que l'on expose a déjà été avancée par plusieurs auteurs (on n'invente rien bien souvent), on écrira alors: ... (Dupont, 1934, p.56; Dubois, 1965 b; Macheprot et al., 1977, p.7).

Si l'on est appelé à faire des emprunts multiples au même auteur et au même article, on peut, pour simplifier, utiliser la formule ibid. (qui signifie à peu près: au même endroit). Exemple: ... Les souterrains sont rares dans les Landes (Dupont, 1945, p.56) et également dans les îles de l'Atlantique, telles Ré, Oléron ou Noirmoutier (ibid., p.58). On souligne ibid. comme on a souligné al. car il s'agit de mots étrangers; on met un point après eux car il s'agit d'abréviations. On écrira: une check list, un pipe line, un spot et N. pour le nord, M. pour Monsieur et cf., fig., etc... On ne souligne pas les mots étrangers entrés dans le parler courant: tennis, football etc... Il convient de ne pas abuser des notes de bas de page. Elles sont appelées dans le texte par un chiffre arabe entre parenthèses. Exemple: ... Les souterrains (1) sont obscurs. Les références bibliographiques doivent être groupées en fin d'article. Il convient de se souvenir d'une règle générale: le "support" et le tome éventuel doivent être soulignés (ce qui revient, si votre article est imprimé, à dire à l'imprimeur: "changer de caractères, S.V.P."). Le "support" peut être un livre ou une revue. D'où les exemples suivants:

- DUPONT, J.-F. (1867) Contribution à l'étude des souterrains du Groënland. Flammarion, Paris, 678p., 342fig., 5h.-t., 6 cartes.
- DUPONT, J.-F., MACHEPROT, H., BOSSUET, L. (1975) A propos d'un souterrain à Bouboudibo (Gabon). Revue internationale des Sciences occultes, 65, p.678-685, 8fig., 1 plan.
- MACHINO, G., LOPEZ-MARTINEZ, H. (1974) Les souterrains d'Orléans (Loiret). In: Congrès international des Sociétés savantes du Centre, XXX^e session, Tours-Ajaccio (1973), p.67-89, 61 fig., 1 plan, 1 carte, 2 h.-t.

Si la revue ne comporte pas de tomes numérotés, on peut alors mettre le n°. Par exemple: -SERTIN, L. (1978) Creusez vous-même votre souterrain. Le Chasseur français, N°6745, p.56-57, 3fig., 1 croquis.

Il vaut mieux (à notre avis) éviter de trop abrégé les titres des revues, ce qui risque de donner: Bull. de l'As.F.Et.Sout. pour le Bulletin de l'Association finlandaise d'Etude des Souterrains. L'essentiel est d'aider le lecteur à retrouver la référence s'il désire la lire en entier. De même, il convient de citer tous les auteurs et non pas de se contenter d'un rapide: DUPONT, H. et collaborateurs (1974). Cela du moins dans la liste des références (on utilise "et al." pour l'appel dans le texte). Les références seront classées par ordre alphabétique (nom du premier auteur) et par date pour un même auteur.

Au risque de sortir un peu du sujet, il n'est peut-être pas inutile de rappeler que les dessins fournis doivent être exécutés à l'encre de Chine sur calque, les photographies proposées doivent être accompagnées de la pellicule correspondante (pour tramer le tirage) et de la légende. L'A.F.N.O.R. (Association Française de Normalisation) propose que l'on dise: "au Nord de l'entrée du souterrain; la paroi sud de la galerie; il passe ses vacances dans le Sud-Ouest; il habite dans le sud-est du département." Enfin, pour faciliter les recherches ultérieures, les titres d'articles devraient comporter systématiquement, pour l'étude d'un souterrain, le nom de la commune et celui du département.

SIGNES CONVENTIONNELS POUR L'
ARCHEOLOGIE SOUTERRAINE. PLANS.

a anneau.	Á anneau détruit.
b banquette.	
cc cloisonnement.	℄ trace de cloisonnement.
ch conduit horizontal.	℄ cond. horiz. avorté.
cv conduit vertical.	℄ cond. vertic. avorté.
d dallage de voûte.	
e encoche de barrage.	
	℄ entrée primitive.
et étagère.	E entrée actuelle.
ff feuillures de fermeture.	F Fosse.
g goulot.	
h hauteur entre le sol d'origine et le plafond actuel.	
l larmier.	
m mur.	
n niche.	
p pilier.	P Puits.
r rainure.	R Réduit.
s silo.	S Sépulture, Sarcophage.
t trou (de poutre).	

& graffiti, gravures.

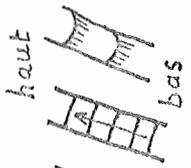
U poterie, céramique.

\$ monnaie.

X ossements humains.



SIGNES CONVENTIONNELS TOPOGRAPHIQUES

-  Roche en place pour les plans.
-  Roche en place pour les coupes.
-  Murs bâtis de pierres.
-  Ciment, mortier, béton.
-  Emprise des bâtiments de surface.
-  Galerie inexplorée pénétrable.
-  Fissure impénétrable.
-  Diaclase visible.
-  Dénivellation figurée du sol actuel.
-  Marches creusées dans le roc ou bâties.
-  Eboulis terreux ou sableux.
-  Eboulis de pierres ou de blocs rocheux.
-  Zone couverte d'eau.
-  Arrivée d'eau.
-  Perte d'eau.
-  Puits au sol.
-  Cheminée au plafond
-  Galeries superposées (la galerie inférieure est représentée en traits discontinus.)

STATUTS (1)

DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE

DES SOUTERRAINS

(1) Adoptés par l'Assemblée Générale extraordinaire du 16 Juillet 1973.

TITRE

Article 1

Il est fondé entre les adhérents aux présents statuts une association culturelle sans buts lucratifs régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901, ayant pour titre: Société Française d'Etude des Souterrains.

BUT

Article 2

Cette association, fondée en 1962, a pour but la recherche et l'étude des souterrains, à l'exclusion de toutes discussions politiques, religieuses ou philosophiques.

SIEGE SOCIAL

Article 3

Le siège social est fixé à St-Martin-de-Cortrat, par Montargis (Loiret). Il pourra être transféré par simple décision du Conseil d'Administration, ratifiée par l'Assemblée Générale.

COMPOSITION

Article 4

L'Association se compose de membres d'honneur et de membres actifs ou adhérents.

ADMISSION

Article 5

Pour faire partie de l'Association, il faut être agréé par le Bureau qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'admission présentées.

LES MEMBRES

Article 6

Sont membres d'honneur ceux qui ont rendu des services signalés à l'Association: ils sont dispensés de cotisation.

Les membres actifs se recrutent par adhésion. Ils doivent verser une cotisation annuelle dont le taux est fixé chaque année au cours de l'Assemblée Générale.

La qualité de membre actif est établie par une carte délivrée ou visée annuellement par la S.F.E.S. après recouvrement de la cotisation.

RADIATIONS

Article 7

La qualité de membre de l'Association se perd par:

1°-la démission.

2°-le décès.

3°-la radiation, prononcée pour non paiement de la cotisation ou pour motif grave, par le Conseil d'Administration, l'intéressé ayant été invité par lettre recommandée à fournir des explications au Bureau.

BUREAU ET CONSEIL

Article 8

Le Bureau de l'Association se compose d'un Président, d'un Vice-Président, d'un Directeur des publications, d'un Secrétaire et s'il y a lieu d'un Secrétaire-adjoint, d'un Trésorier et si besoin est d'un Trésorier-adjoint. Le Secrétaire peut être habilité à faire fonction de Trésorier.

Les membres du Bureau sont nommés par l'Assemblée Générale au scrutin secret si un membre en fait la demande et à la majorité des votants. Après un tour de scrutin sans résultat, la majorité simple suffira pour l'élection.

Le vote par correspondance est admis. Le Bureau prendra alors toutes précautions utiles pour en assurer le secret.

Le Président et le Vice-Président sont nommés pour deux ans; lorsqu'ils ont été en exercice pendant quatre années consécutives, ils ne sont plus rééligibles qu'après deux années d'intervalle. Les autres membres du Bureau sont élus pour deux ans et sont indéfiniment rééligibles.

En cas de vacance, le Bureau pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Bureau peut être assisté d'un Conseil dont les membres sont nommés par l'Assemblée Générale en tenant compte des propositions des Groupes Régionaux. Ces membres sont nommés pour deux ans et rééligibles indéfiniment.

Article 9

Le Bureau se réunit au moins une fois chaque année, avant l'Assemblée Générale, et chaque fois qu'il est convoqué par son Président ou sur la demande de la moitié de ses membres. Pour être valables, les délibérations doivent être prises par au moins trois personnes.

Les décisions sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Article 10

Le Bureau est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire ou autoriser tous actes ou opérations permis à l'Association et qui ne sont pas expressement réservés à l'Assemblée Générale.

Article 11

Les fonctions de membre du Bureau ou du Conseil sont entièrement bénévoles.

Article 12

L'Association sera représentée en justice et dans les actes de la vie civile par le Président ou par un membre du Bureau désigné pour chaque affaire par délibération du Bureau.

ASSEMBLEE GENERALE

Article 13

L'Assemblée Générale ordinaire comprend tous les membres de l'Association à quelque titre qu'ils y appartiennent. Elle se réunit une fois l'an.

L'Assemblée pourra valablement délibérer si le sixième des membres actifs de l'Association sont présents, représentés ou s'ils ont voté par correspondance. Chaque membre actif ne pourra détenir plus de cinq pouvoirs. Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée sera convoquée à quinze jours au moins d'intervalle et cette fois elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Son ordre du jour est réglé par le Bureau. Les membres de l'Association sont convoqués, quinze jours au moins à l'avance, par les soins du Secrétaire ou par l'intermédiaire du Bulletin de l'Association.

Le Président, assisté des membres du Bureau et du Conseil, préside l'Assemblée et expose la situation morale de l'Association. Le Trésorier rend compte de sa gestion et soumet le bilan à l'approbation de l'Assemblée.

Il est procédé, après épuisement de l'ordre du jour, au renouvellement des membres du Bureau, et du Conseil selon les modalités prévues à l'article 8. Est électeur tout membre actif, adhérant depuis plus de six mois au jour de l'élection, ayant acquitté les cotisations échues, âgé de dix huit ans au moins au premier jour de l'année de vote et jouissant des droits civils, ainsi que les membres d'honneur.

Article 14 - Assemblée Générale extraordinaire.

Si besoin est, ou sur demande de la moitié des membres inscrits plus un, le Président peut convoquer une Assemblée Générale extraordinaire, suivant les formalités et les modalités déjà prévues par l'article 13.

Cependant cette Assemblée ne pourra statuer que si la moitié des membres actifs sont présents ou ont voté par correspondance, et la majorité des trois quarts des votants sera nécessaire.

Les statuts ne peuvent être modifiés, la transformation ou la dissolution ne peuvent être prononcées que par une Assemblée Générale extraordinaire convoquée par le Bureau, avec une indication de cet objet.

BIENS ET RESSOURCES

Article 15

Les biens et ressources de l'Association comprennent:

1°- les cotisations des membres.

2°- les subventions de l'Etat, départements, communes et établissements publics qui peuvent lui être accordées.

3°- le produit des contributions perçues pour l'admission aux conférences, réunions, camps, congrès et symposium organisés par l'Association.

4°- les immeubles nécessaires au but poursuivi par l'Association.

5°- le revenu des biens et valeurs qui lui appartiennent.

DEPENSES

Article 16

Les dépenses sont ordonnancées par le Président ou par un membre du Bureau, spécialement désigné à cet effet par délibération du Bureau.

Les comptes chèques bancaires ou postaux de l'Association fonctionnent sous la signature du Président ou sous celle du Trésorier.

REGLEMENT INTERIEUR

Article 17

Un règlement intérieur peut être établi par le Bureau qui le fait alors approuver par l'Assemblée Générale.

Ce règlement éventuel est destiné à fixer les divers points non prévus par les statuts, notamment ceux qui ont trait à l'administration interne de l'Association.

DISSOLUTION

Article 18

En cas de dissolution pour quelque cause que ce soit, l'Assemblée Générale pourvoit à la liquidation du patrimoine de l'Association.

Elle pourra nommer un ou deux liquidateurs, membres ou non de l'Assemblée, dont elle déterminera souverainement les pouvoirs.

Elle statue également sur la dévolution des biens composant le patrimoine de l'Association.

Cette dévolution pourra être faite au profit de telle association, société ou personne qu'elle déterminera.

LES ABRIS FORTIFIES DE LA ROQUE GAGEAC

(Dordogne)

A mi-chemin entre Domme et Beynac, sur la rive droite de la Dordogne, le petit bourg de La-Roque-Gageac (autrefois la Roque de Gajac) abrite ses maisons au pied d'une falaise haute de 70 à 80m, le Roc Vigayral (un éboulement en a détruit une partie en 1957; la reconstruction des maisons écrasées par les rochers est loin d'être une réussite).

La falaise, ocre clair, est percée de cavités dont 2 abris; l'un important, en amont, l'autre plus modeste, en aval. Ces deux abris ont été occupés par l'homme, comme en témoignent les vestiges encore visibles de maçonnerie qui ferment partiellement leur ouverture. On peut dire que c'est là un des rares sites rupestres du Périgord dont l'histoire est quelque peu connue, surtout depuis le travail consacré à ce petit bourg fortifié par G. Tarde (1881). On en connaît les principales conclusions, reprises par de nombreux auteurs (note 1).

A l'intérieur de l'enceinte formée par les murailles (Ouest, Est et probablement Sud, le long de la Dordogne) et le rocher en surplomb au Nord, s'élevaient les maisons du bourg (surtout à l'Est) et, à l'Ouest, collé contre la falaise et entouré lui-même d'une nouvelle enceinte ou "mur de la Balme", un ensemble constitué de 5 châteaux dont celui à 3 étages du seigneur du lieu, l'abbé puis, à partir de 1318, l'évêque de Sarlat. C'était une agglomération de 5 châteaux distincts, juxtaposés et indépendants au XVème siècle mais qui, à l'origine, devaient être dans la même main.

L'abri amont ou grand abri est, remarque G. Tarde, "une longue excavation très élevée, à demi bouchée par des pans de murs; ce sont les restes d'un fort, maintenant inaccessible. On y accédait jadis par le château de l'évêque de Sarlat et de la Roque dont il ne subsiste plus qu'un seul indice, mais identifiable, à savoir: sur une grande étendue de la paroi du rocher, verticale à cet endroit et taillée à pic, trois séries horizontales, régulières, de petits trous qui ont servi à supporter les poutres d'une construction à trois étages" (*ibid*, 1881, p. 123-124).

Note 1 - Toute l'histoire de la Roque de Gajac est celle d'une "petite ville bien close et très forte, dépendant de la temporalité de (l'abbaye puis de) l'évêché de Sarlat, laquelle ne fut jamais prise par les Anglois et fut toujours de bonne intelligence avec Sarlat" (J. Tarde). En 1214, l'abbé rend hommage à Simon de Montfort, lors de la croisade des Albigeois, au nom de son abbaye et des hommes d'armes de la Roque. Elle résiste à tous les assauts durant les guerres an-



La Roque, vue d'ensemble

Plus à l'Ouest, en aval, s'élevait le château ou maison de la Servantie au-dessus duquel s'ouvre l'abri aval ou petit abri. Des vestiges de boulines sont également identifiables sur le rocher comme précédemment. Jadis les deux abris formaient les étages supérieurs du château seigneurial pour l'abri amont et de la maison de la Servantie pour l'abri aval.

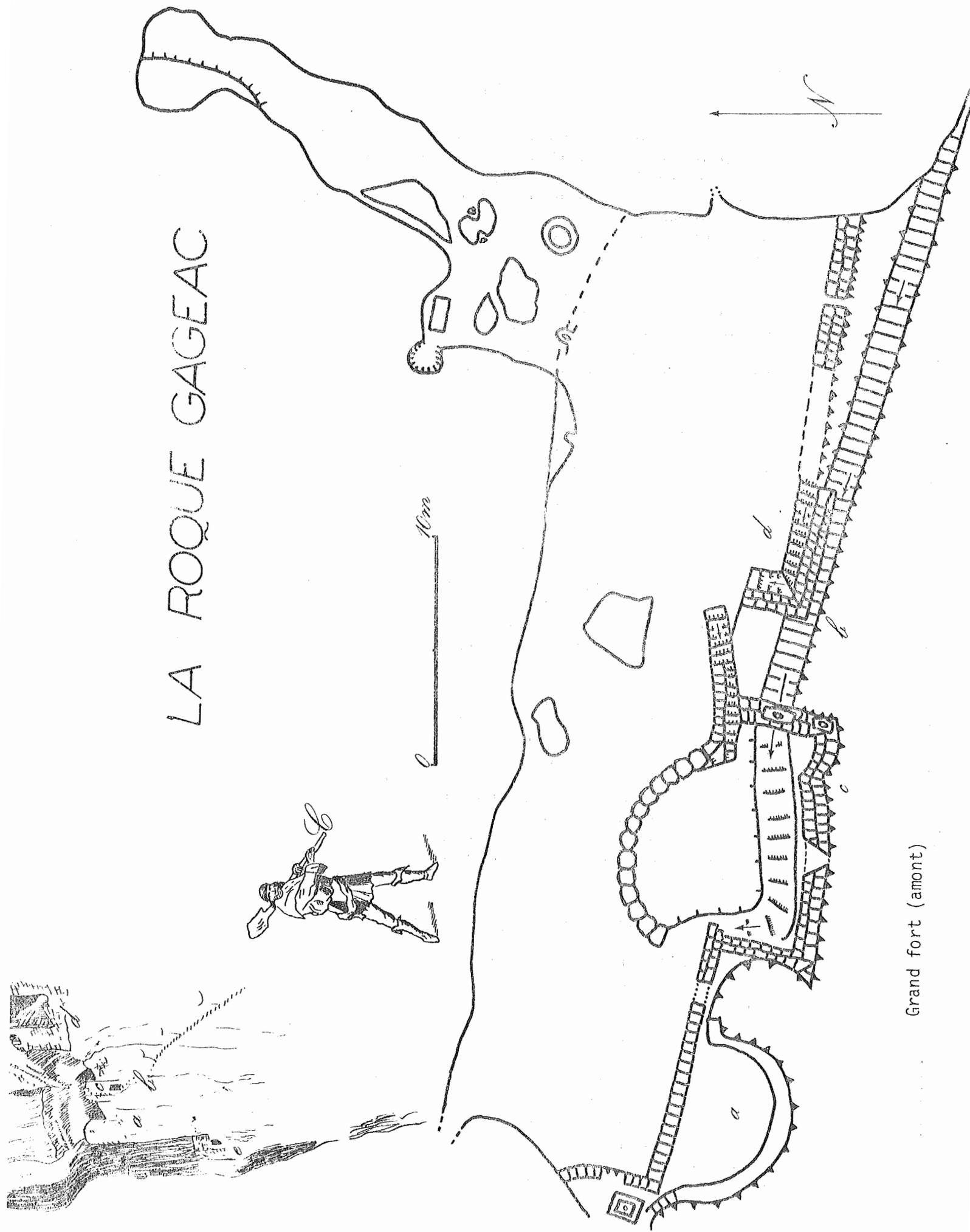
Ce ne fut pas toujours aussi simple puisque, le 8 octobre 1531, Jehan de La Peyre cède à Bertrand d'Hamelin "le fort entièrement qui est au-dedans du rocher tant haut que bas (c'est-à-dire les deux abris, amont et aval), entrée et yssue" (ibid. 1881 p.206). Ainsi l'évêque de Sarlat, seigneur du fort, héritait d'un voisin, immédiatement au-dessus de lui.

A la fin du siècle dernier et au début de ce siècle, le R.P. S.Baring-Gould, grand voyageur dans nos contrées, avait très probablement visité l'abri amont dont il donne une description et deux agréables dessins à la plume (Baring-Gould, 1894, p.260-261 et fig.p.259; 1911, p.149-150 et fig.h.t. p.104). A cette époque, l'abri amont pouvait en effet être atteint en empruntant un escalier aérien, fiché dans le rocher et dont il ne demeure que des vestiges dangereux. Il est nécessaire aujourd'hui de descendre en rappel en partant du sommet de la falaise.

Les murailles qui fermaient l'ouverture des abris sont encore bien conservés. Dans sa partie aval, le grand abri est protégé par un rempart percé d'un étroit passage d'accès. Il conserve deux tours. Le mobilier est réduit à une cuve cylindrique de pierre qui n'a pu être taillée que sur place. Une étroite galerie naturelle d'une dizaine de mètres s'enfonce dans le rocher. Elle conserve quelques vagues traits gravés (Delluc, 1975, p.179); nous n'avons pas retrouvé la gravure préhistorique déchiffrée par l'abbé A.Glory en 1953 (Roussot, 1965, P.123). L'abri aval conserve, intact, son mur percé d'une porte. L'ensemble évoque une construction du XIIIème ou du XIVème siècle mais peu d'éléments permettent d'asseoir cette tentative de datation. Ce sont là deux bons exemples de fortifications de falaise au Moyen Age (note 2).

glaises. En 1352, le sénéchal de Périgord et l'évêque de Sarlat font murer tous les trous de la falaise où nichent les corbillats que se disputent le seigneur de Castelnaud et celui de Beynac. Trente ans plus tard, un homme de la Roque accompagné de 25 hommes d'armes prend d'assaut le château du Paluel tenu par les Anglais. Durant les guerres de Religion, Geoffroy de Vivans et ses huguenots prennent la Roque d'assaut. Ils n'y demeurent pas longtemps. La même année 1589, un mois plus tard, l'évêque la vend au poète Arnaud de Salignac qui demeure tenu de lui prêter foi et hommage, "l'épée ôtée, le genou en terre, tête nue et les mains jointes entre celles du seigneur évêque". A l'époque de la Fronde, alors que la majorité des seigneurs du Périgord tend à s'en détacher, la Roque reste fidèle au roi. Les fortifications, renforcées en 1652, sont démantelées après 1700. C'est à nouveau une terre épiscopale qui signera en 1790 un traité d'alliance avec les Sarladais. C'était encore au siècle dernier un chantier de construction de bateaux.

LA ROQUE GAGEAC



Grand fort (amont)

La reconstitution de E.Fontenay, donnée par G.Tarde (fig.A) et le plan de ce dernier (fig.B) montrent la double enceinte avec le mur de la Balme (1), le château de l'évêque (2) surmonté du Grand fort, en amont, et la maison de la Servantie, à laquelle correspond le Petit fort (3) en aval.

Le Grand fort (fig.C) est un très large abri, comportant une tour ronde (a), une tour de plan rectangulaire (d), des murailles et un porche (c) sous lequel aboutit l'escalier d'accès (b). Des dalles ouvrees, percées d'un trou de visée complétaient le caractère défensif de ces aménagements. Une galerie naturelle fait suite à l'abri au Nord-Est; elle recèle une cuve monotithique et le plafond porte des anneaux rocheux.

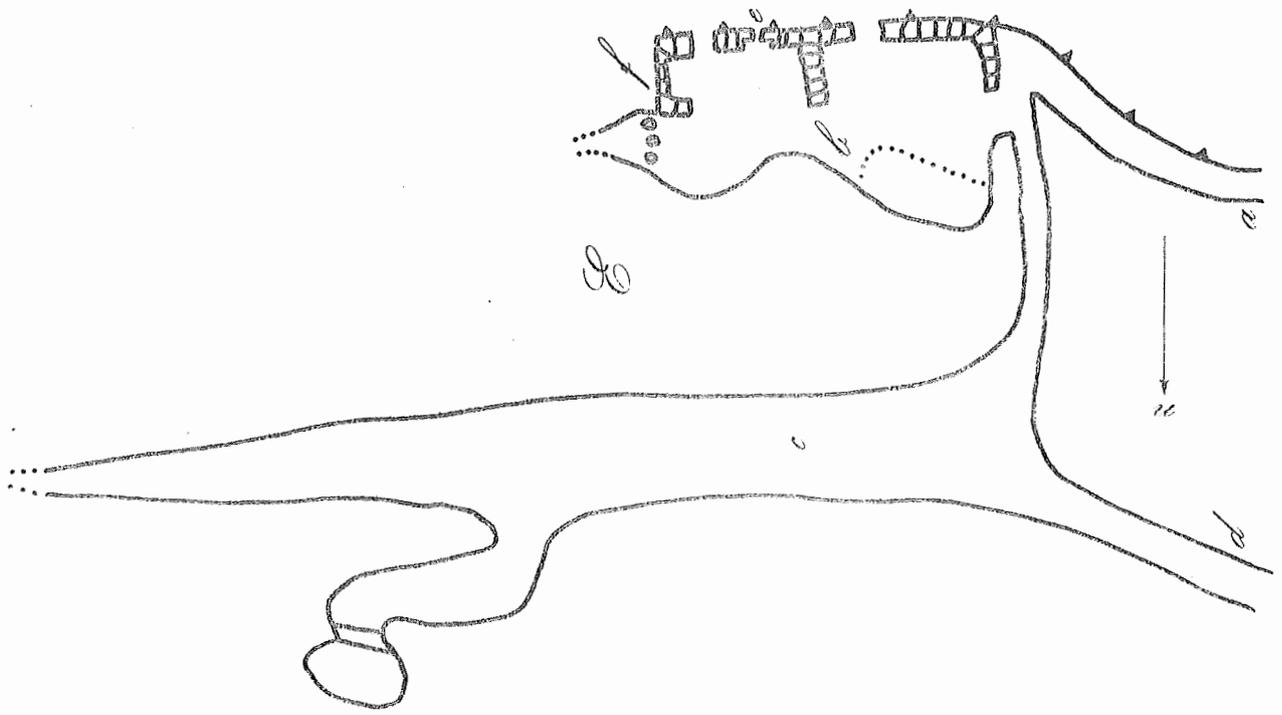
Le Petit fort (fig.D) est caractérisé essentiellement par un porche (e) donnant accès à une diaclase naturelle au sol partiellement retaillé. Le mobilier est représenté par une cuve cubique de pierre.

A l'Est de la falaise (fig.E, croquis de mémoire) est aménagé un petit habitat rupestre (b) comportant deux pièces séparées par une cloison appareillée; le mur de façade est également maçonné. Une cheminée (f) et un évier (e) sont également appareillés. Cette demeure, à laquelle on accède par un sentier fort pentu (a), était encore habitée il y a quelques décennies, dit-on dans le village. On ne remarque nul point d'eau; une diaclase naturelle (c) se creuse au N. Cet habitat ne paraît avoir guère de points communs avec les deux abris fortifiés qui ont fait l'objet de cette note.

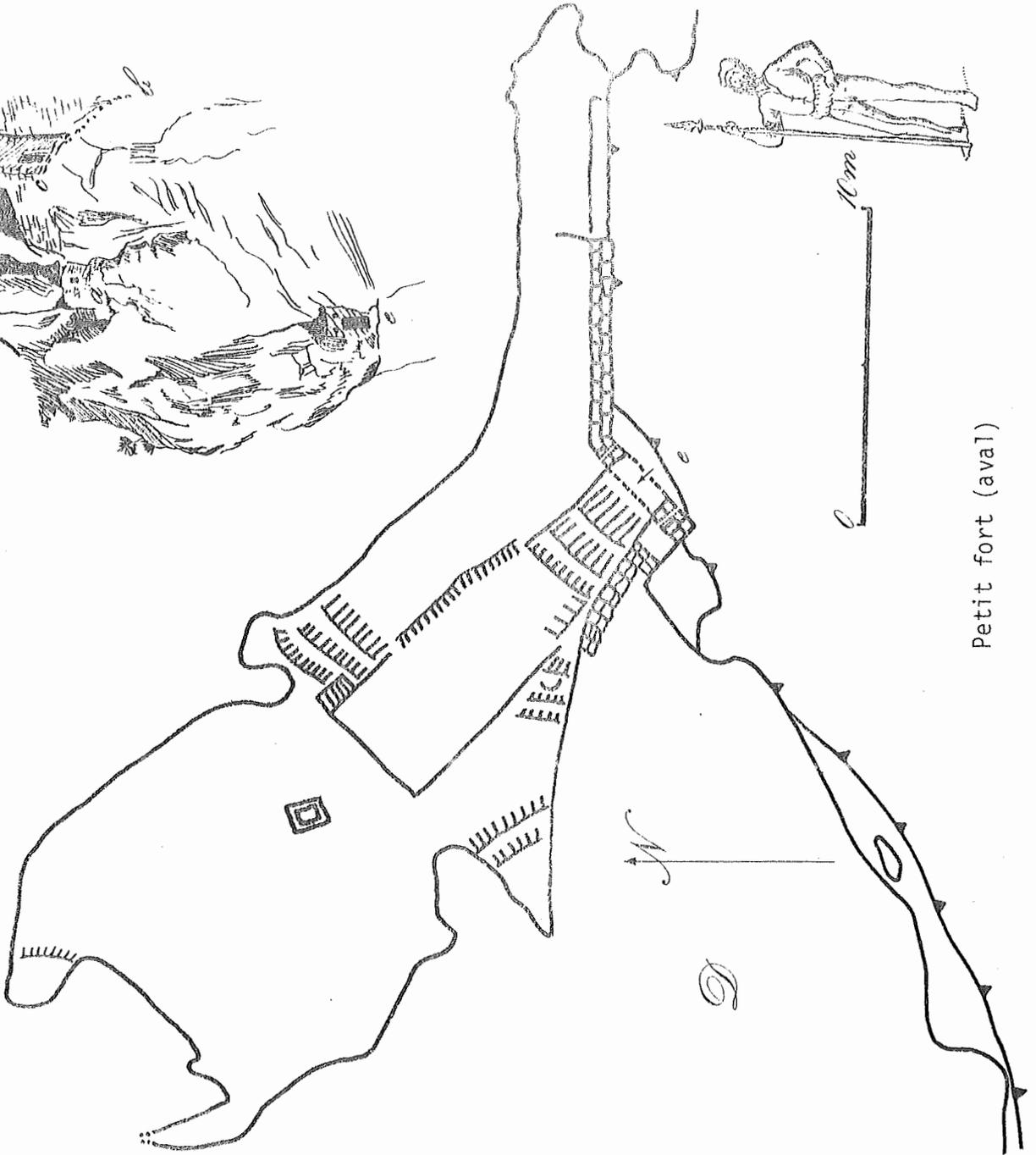
Serge AVRILLEAU, Gilles DELLUC, Bernard GALINAT,
(Groupe SFES "PERIGORD")



Note 2 - Il existe en outre, à l'Est du village, un petit habitat de falaise troglodytique, encore occupé il y a quelques décennies. Il n'a pas de caractère défensif.



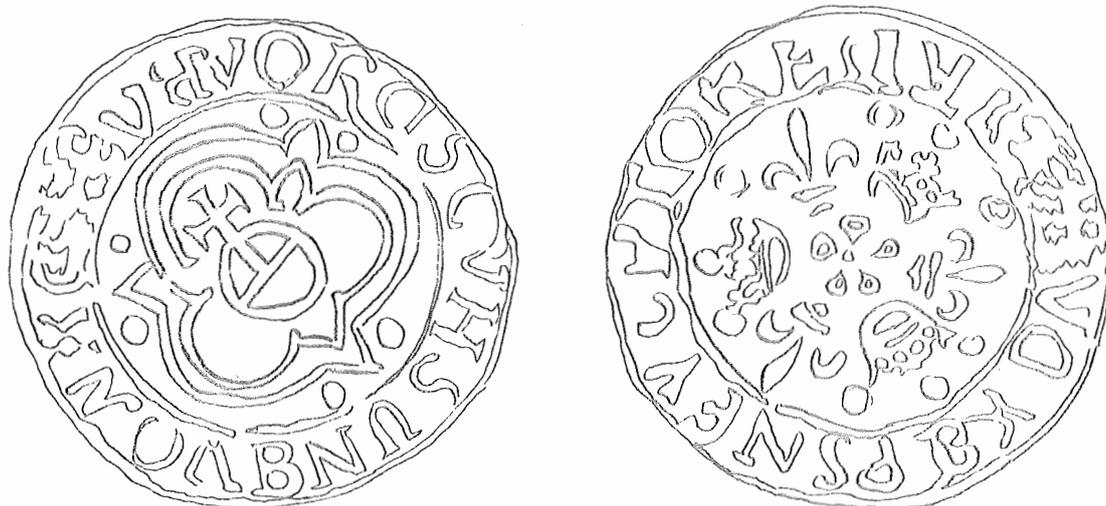
Demeure troglodytique



Petit fort (aval)

BIBLIOGRAPHIE

- BARING-GOULD, S. (1894) The Deserts of southern France, Methuen, London, 2 vol., 296p. et 303p., ill.
- BARING-GOULD, S. (1911) Cliff castles and cave dwellings of Europe, Seeley, London, 324 p., ill.
- DELLUC, B. et G. (1975) Graphismes rupestres non paléolithiques du Périgord, in: AVRILLEAU, S. Cluzeaux et souterrains du Périgord-I, Archéologie-24, Périgueux, p.157-186, 35 fig.
- MAUBOURGUET, J.-M. (1926) Le Périgord méridional des origines à l'an 1370, étude d'histoire politique et religieuse, Coueslant, Cahors, thèse de doctorat es lettres, 434p.
- ROUSSOT, A. (1965) Les découvertes d'art pariétal en Périgord in: Centenaire de la préhistoire en Périgord (1864-1964), N° spécial du Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, p.99-123.
- TARDE, G. (1881) La Roque de Gajac, in: Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord, 8, p.123-150, 1 pl. h. t. p.198-214, 1 fig. h. t. p.303-327, p.412-437.



Pièce de monnaie (grand fort)



La Dordogne coule au pied de la Roque, un des plus beaux villages de France. En 1957, un éboulement écrasa quelques maisons.



Accès périlleux aux ruines du grand fort troglodyte. Au dessus de la porte d'entrée un trou de tir, taillé dans une pierre.



A 25m au dessus de la rivière, une large terrasse est limitée par d'importantes constructions, qui servent aujourd'hui de nids aux rapaces.

RESUMES

S.AVRILLEAU, G.DELIUC et B.GALINAT,
"DIE UNTERIRDISCHEN FESTUNGEN VON LA ROQUE GAGEAC (Dordogne)"

Die Häuser und die fünf Burgen dieses kleinen, teils von Mauern, teils von der Dordogne umgebenen Städtchens sind dicht an einen 70-80 m hohen Felsabsturz gebaut, der von natürlichen Höhlen durchzogen ist. Zwei davon waren im Mittelalter (etwa 13-14 Jh.) zu Festungen ausgebaut worden. Fig.A zeigt eine Nachbildung. Auf dem Grundriss (fig.B) sieht man den doppelten Wall (1). Flussaufwärts über der Burg des Bischofs (2) und von dort aus zu erreichen, befindet sich die grössere Festung (fig.C), heute unzugänglich. Sie ist von einem Wall mit zwei Türmen (a und b) geschützt. Unter dem Vorbau (c) mündet die Einstiegstreppe. Ein enger natürlicher Felsgang von 10m Länge schliesst sich nach NO an. Fund: ein steinerner Trog aus einem Stück.

Die andere kleine Festung (fig.D) liegt flussabwärts oberhalb der Burg oder Maison de la Servantie. Auch hier ein Vorbau (e) und ein Steintrog als Mobilar. Im östlichen Teil des Felsabsturzes (fig.E) ist eine noch vor wenigen Jahrzehnten bewohnte Höhle (b) aus zwei Räumen, Kamin(f), erreichbar auf einem sehr steilen Pfad.

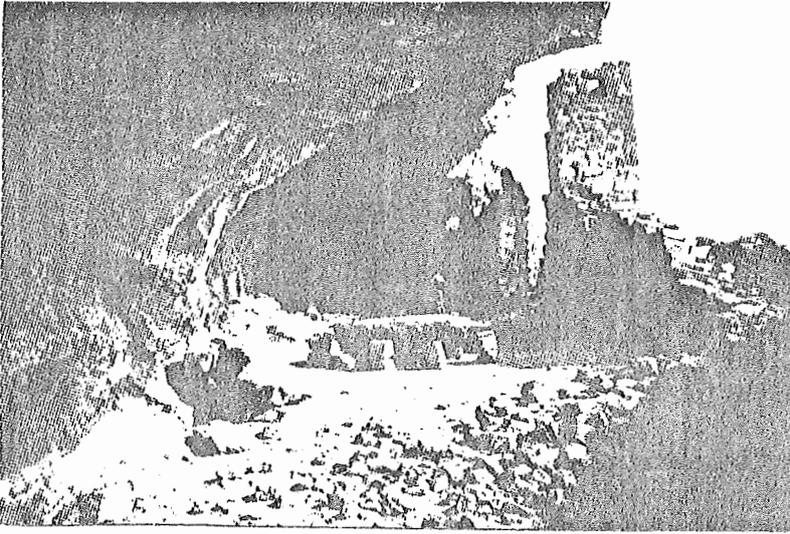
S.AVRILLEAU, G.DELIUC et B.GALINAT,
LA ROQUE GAGEAC (Dordogne) FORTIFIED SHELTERS.

Half way up the cliff overhanging la Roque Gageac village, two shelters have been inhabited and fortified in medieval times. The bigger one, walled in, was the upper floor of what was formerly the bishop of Sarlat's castle. It was still accessible at the end of the XIXth.c. by an acrobatic ladder, when Baring-Gould visited it.

The smaller shelter had the same function for Servantie's house. It was also walled in and two towers still remain. Both evocate a XIII^e-XIV^e c. building. They held against the English but were taken by the Calvinists in 1574.

East of the cliff is a small troglodytic ensemble still inhabited a few decades ago.

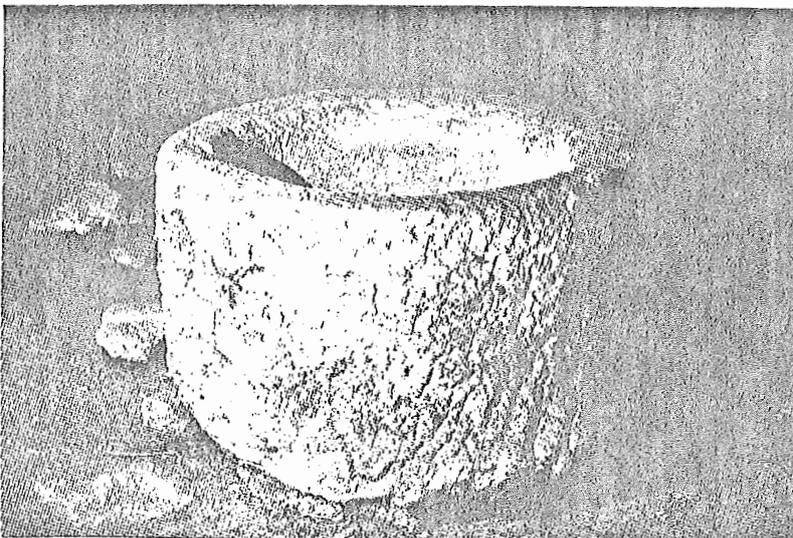
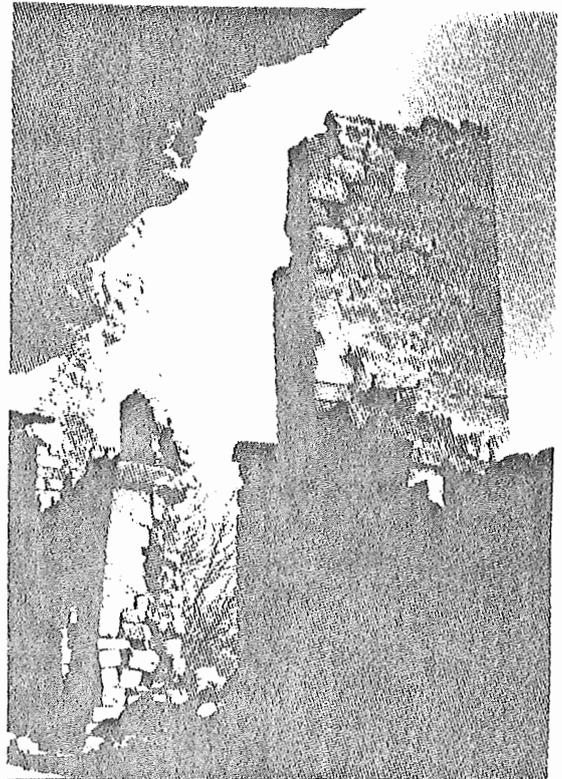




Au milieu de la grande pièce du
château, une table monolytique,
calée par de gros blocs.

Ruines romantiques,
Forteresse troglodytique,
Vestiges historiques,
à demi écroulés,
LA ROQUE GAGEAC.

-0-



Dans la grotte,
une auge taillée
sur place,
dans le roc.
(l'intérieur est
enduit de plâtre.)

Le souterrain de **BERNEUIL**

Commune de **THENAC**

(Charente - Maritime)

Localisation géographique:

BERNEUIL (1), (commune de THENAC, canton de GEMOZAC) est situé à mi-chemin entre SAINTES (sous-préfecture) et GEMOZAC (chef-lieu de canton), à 2km à l'Ouest de la route nationale 137 (Bordeaux-Saint-Malo), sur un coteau où affleure le calcaire coniacien tendre.

Quelques données historiques:

Comment dater un souterrain dans un village occupé (souterrainement parlant) depuis les temps les plus reculés ?

Voici tour à tour: un immense abri sous roche, la Caverne de Laugierie qui aurait été occupée dès le paléolithique; puis des galeries souterraines naturelles et dans l'une d'elles une importante sépulture néolithique (2).

Laissons de côté la voie romaine et l'installation gallo-romaine. Dépassons de vagues vestiges d'un vieux château, pour considérer l'église romane du XIIème siècle, ancienne collégiale templière, jadis très importante, mais ruinée par la guerre de cent ans, dévastée par les guerres de religion. Elle fut fortifiée et dotée d'une crypte souterraine (3), sorte de cuve voûtée en berceau, contenant un vaste ossuaire; selon une tradition qui semble contestable, ces restes seraient ceux des victimes du violent combat qui opposa, en 1632, les troupes royales à celle des Frondeurs (4).

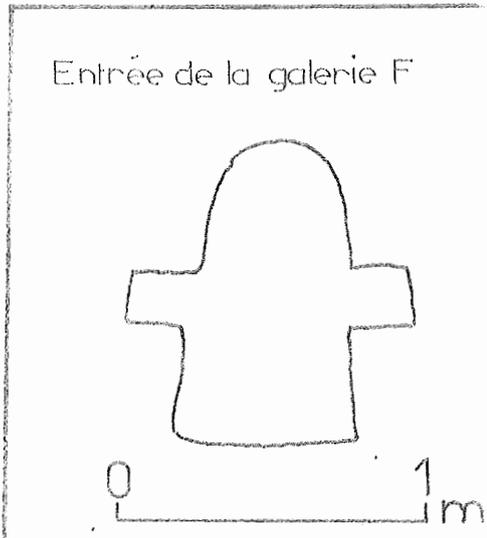
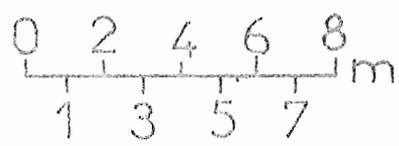
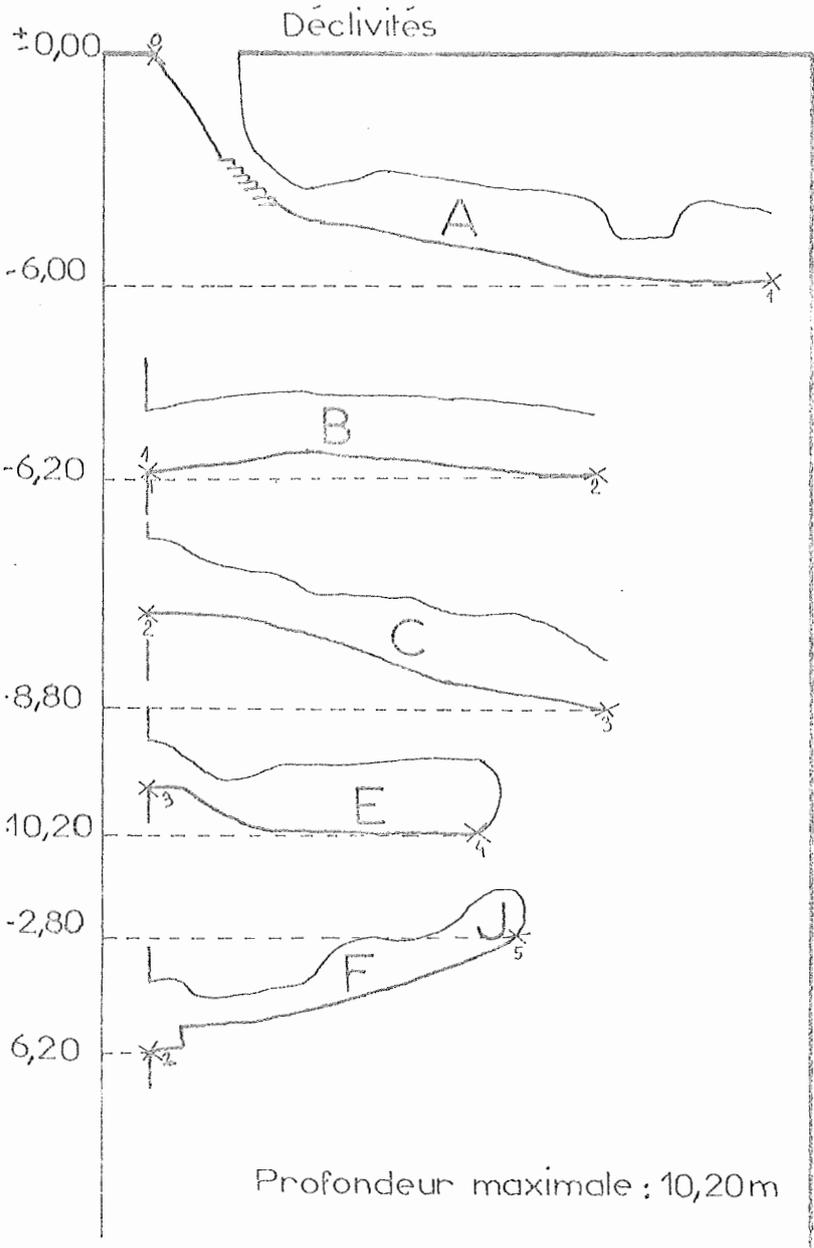
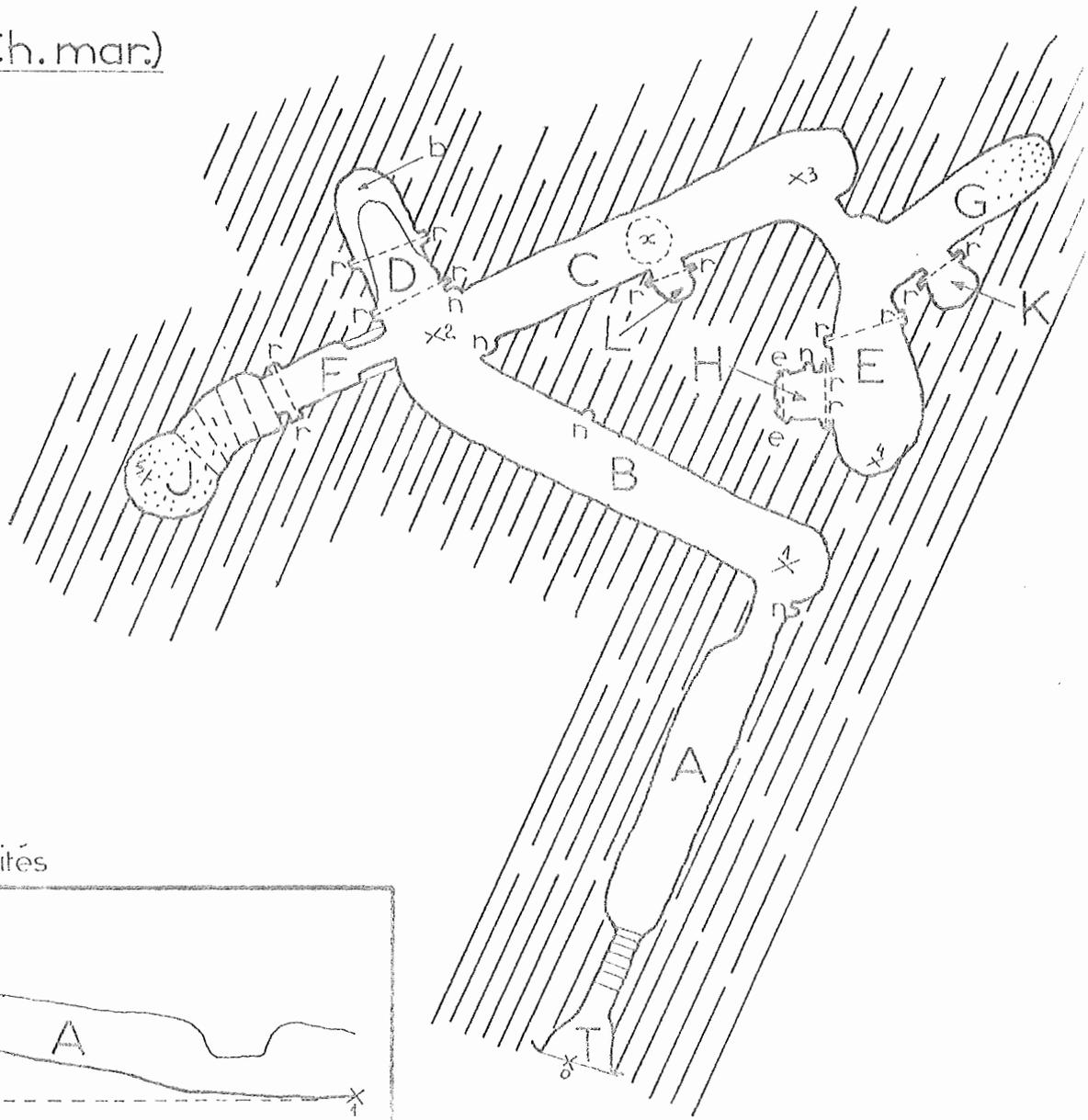
Puis, au lieudit du "Vieux Moulin", point culminant du bourg, à une cote supérieure à celle de l'église, non loin du château d'eau, dans un boqueteau d'ormeaux situé au centre d'une pâture appartenant à Monsieur Max Gérard Nouveau, se dissimule l'entrée d'un souterrain (5).

-(1) Ne pas confondre avec BERNEUIL (Charente), près de BARBEZIEUX qui possède aussi un souterrain avec de nombreuses chambres, au lieu-dit du "Bois de la Garenne". Etude en cours par Bernard MONNERIEAU, membre de la SFES, et publication prochaine dans SUBTERRANEA.

-(2) Selon Jean THIBAudeau, nouveau membre de la SFES, préhistorien auteur de huit livrets: "A travers le canton de GEMOZAC" (ed. Delavaud, Saintes), qui fut notre guide à travers cette Saintonge qu'il connaît si bien.

-(3) Contrairement à la plupart des cryptes creusées sous les églises romanes de Charente-Maritime, (cf. Talmont, Pont-l'Abbé-d'Arnoult, Meursac) celle-ci semble postérieure à l'église.

Berneuil (Ch.mar)



Devant la maison du propriétaire, un autre souterrain (couloir et deux chambres) effondré par le passage d'un tracteur, fut comblé pour permettre la construction d'un hangar.

Etude du souterrain.

Connu de longue date, le souterrain du Vieux Moulin de Berneuil a été visité en 1881 par la commission des Arts et Monuments Historiques (6).

Le docteur Charles VIGEN l'étudia en 1912 (7). Sa description est sommaire, énigmatique, voire différente de ce que nous avons pu constater: "chambres, couloirs, rainures pour portes; 100m environ de longueur" (64m selon notre relevé), "en pente de 0,04m" (dénivellation de 10,20m par rapport au niveau de la pâture -cf.coupe); "galeries obstruées, un puits creusé dans la banche; 3 cavernes symétriques comme les 3 portes d'une cathédrale". Comparaison monumentale certes, mais sans aucun rapport avec la réalité.

Voici ce que nous avons observé:

Galerie A:

Une descente abrupte de 4m (T) donne accès, par 7 marches grossières de pierre rapportées, à un couloir voûté (A) taillé au pic dans le calcaire coniacien (largeur: 1,50m; hauteur variant entre 1,60m et 1,80m). Au bout de ce couloir long de 10,50m, un goulot (longueur: 1,70m; largeur: 0,90m; hauteur sous voûte: 1,15m) avec une niche (n) à 0,60m du sol à l'Est, donne accès à une seconde galerie (B) perpendiculaire à la galerie A (angle de 95°).

Galerie B:

La galerie B (longueur 13,80m en ligne droite, largeur 2m, hauteur 1,80m) monte de 8° puis descend de 0,60m sur 8m jusqu'à son intersection avec la galerie C, la salle D et le couloir F. (Le point N°2 est à 6,20m sous le niveau de la surface). Une niche est creusée sur la paroi Nord-Est à 0,90m du sol.

Galerie F:

La galerie F s'ouvre à l'Ouest, à 0,60m au dessus du sol de la galerie B. Deux encoches latérales donnent à cette

-(4) Nous avons observé de nombreux ossements de femmes et d'enfants.

-(5) Renseignements aimablement fournis par Monsieur de Mireman, maire de Berneuil, qui nous indiqua le souterrain.

-(6) MUSSET:Recueil de la Commission des Arts et Monuments Historiques de Charente-Inférieure. Etude sur 28 communes (1885).

CANTAIOUBE:Recueil de la Commission des Arts et Monuments Historiques de Charente-Inférieure (1897) p.105.

entrée une découpe cruciforme (cf. croquis). Cette galerie, partiellement éboulée, se poursuit sur une longueur de 8m, (5,50m en ligne droite et 2,50m en léger coude à 140°). Elle monte de 3,50m par rapport à l'intersection des galeries B, C et D (point N°2 sur le plan).

A 3,20m de l'entrée de cette galerie, deux rainures verticales (pour fermeture). Puis un passage plus large (2m) dont la voûte est renforcée par 4 grosses dalles de pierre (situées à -2,80m sous la surface).

La poche terminale J, fortement éboulée, semble former un puits ascendant (entrée primitive?, aération?, puits d'évacuation des déblais?) dont le sommet n'est situé qu'à -1,60m sous la surface.

Selon le propriétaire, la galerie F aurait communiqué, avant effondrement sous la route, avec un puits distant d'une trentaine de mètres, et situé de l'autre côté de la route dans la cour de l'école communale. On aperçoit effectivement une cavité dans la paroi latérale de ce puits. Or, après vérification, la galerie F ne parvient pas jusqu'au puits; de plus, le sol de la poche terminale J est situé à -2,80m sous la surface, alors que la cavité dans le puits serait à plus de 8m (contrôle non effectué à cause de gaz dans ce puits).

Salle D:

La salle D (longueur 4,80m, largeur 1,60m) comporte une "banquette" grossière (b) sur tout son pourtour. Profondeur maximale de la banquette (b) au fond: 0,90m, hauteur: 0,60m du sol.

Une paire d'encoches verticales (0,08m de large; 0,10m de profondeur, 0,90m de hauteur en partant du sol) s'observe à l'entrée de la salle D, et une deuxième paire, identique à la précédente à 1,60m de l'entrée. Il semble qu'on pouvait y glisser des planches ou des poutres transversales; dans quel but? voici une hypothèse: ces encoches permettraient-elles la pose d'un plancher reposant également sur la "banquette"? En effet, la dénivellation du sol de la salle D est de 0,30m (en montant vers le fond). La banquette rétablit l'horizontalité (0,90m de hauteur à l'entrée et 0,60m au fond). Les encoches auraient pu permettre la pose de 4 piliers de bois supportant deux poutres transversales sur lesquelles on aurait pu poser des planches et installer des litières isolées de l'humidité du sol. Les traces brunes de bois en décomposition jonchant le sol de cette pièce nous suggèrent cette hypothèse (8).

-(7) Dr. Ch. VIGEN: "Note sur les souterrains-refuges de Charente Inférieure" in: "Congrès Préhistorique de France, 8ème session, Angoulême" (1912, p.868), publié en 1913.

-(8) Les restes de planches pourries trouvés à l'entrée du réduit L (cf. ci-après) semblent infirmer cette hypothèse.

Plusieurs graffiti (les seuls du souterrain), datés du début Janvier 1944, laissent supposer qu'un réseau de résistance se serait abrité là pendant plusieurs jours ; (dates successives).

Galerie C:

La galerie C s'ouvre au Nord-Est (longueur: 12,50m, largeur: 1,60m au départ). Deux niches encadrent l'entrée à une hauteur de 0,60m.

Au milieu de la paroi Sud-Est, un réduit latéral(L) s'ouvre à 0,20m du sol actuel de la galerie (largeur 1m, profondeur:1m, hauteur:1,10m). Il est muni de rainures verticales latérales et une horizontale sous la voûte (de 0,06m sur 0,10m) avec une virgule de décrochement en bas à droite, et restes d'une planche de fermeture pourrie par l'humidité. Les planches transversales s'enfilaient donc par la base pour monter jusqu'à la voûte -système de fermeture inverse et peu rationnel-.

Cette galerie C descend par une pente de 15° sur 8m puis de 10° sur 4m (soit une dénivellation de 2,60m). Elle comportait une fosse verticale centrale (x) devant l'ouverture du réduit L, que Monsieur Nouveau a comblée pour des raisons de sécurité; de plus, souhaitant aménager le souterrain en champignonnière, il a élargi le fond de la galerie C (cf.l'évasement sur le plan, au point 3).

Salle E:

Au fond de la galerie C, une ouverture Sud descend sur 3,50m (dénivellation de 18°, soit -1,30m par rapport au bout de la galerie C, et -3,90m par rapport à l'intersection des galeries B et C, au point N°2.)

La salle E (longueur: 4,20m, largeur: 2,90m) comporte des rainures verticales de fermeture à son entrée. Une petite cellule (H) s'ouvre sur la paroi Ouest (profondeur 1,70m; largeur:1,40m; hauteur:1,30m).

Deux rainures verticales latérales, de 0,10m de profondeur, creusées du sol au plafond et une horizontale au niveau du sol, avec virgules de décrochement en haut pour passer les planches, permettraient sans doute de fermer cette cellule.(Système de bas en haut, inverse de celui du réduit L).

Une niche est creusée en haut et à droite de l'entrée, à 1,60m du sol, et deux encoches (e,e) au fond et à 1,20m du sol (serait-ce pour la pose d'une étagère ?)

Galerie G:

Au Nord-Est de la salle E s'ouvrent un nouveau départ de galerie (G), comblée au fond par suite d'éboulis, et une cellule basse (K) munie des rainures verticales de même type que celles observées précédemment (longueur: 1,60m; largeur: 1,40m; hauteur: 1,20m). Attention!: Dans les salles E,H,K et dans la galerie G, lors de nos trois premières visites, les bougies de contrôle s'éteignaient à 1,50m du sol (gaz carbonique ou manque d'oxygène).

Structure générale:

La rareté et l'exiguité des salles surprennent dans ce souterrain dont les couloirs sont longs et larges. Par leurs dimensions ces salles s'apparenteraient plutôt à des cellules. Toutes étaient munies d'un système de fermeture par poutres transversales jusqu'au plafond; sauf la salle D dont les rainures ne montent qu'à mi-hauteur, -c'est la seule pièce pour laquelle l'hypothèse de "refuge" semblerait viable-, les autres cellules servaient-elles de réserves? La fermeture par poutres le laisserait supposer. Mais quelles denrées pouvait-on entreposer en un lieu aussi humide? (les parois suintent en permanence et le sol est fort boueux).

Que penser de la fosse X? Un silo paraît peu vraisemblable au milieu du couloir C. Faut-il imaginer un piège-trappe pour protéger le réduit L et les cellules suivantes? Toutes les cellules sont effectivement situées au delà de la fosse X.

Par sa structure générale ce souterrain diffère de ceux de cette région. En effet, la plupart des souterrains de Charente-Maritime comportent de grandes salles.

Sa forme est énigmatique: les galeries B, C et E forment un triangle presque équilatéral (angle de 60° entre B et C). Cette construction est-elle le fruit du hasard ou répond-elle à une architecture voulue, mais selon quel plan ou quel principe?

Monsieur Mireman, maire de Berneuil nous a demandé si ce souterrain présentait un danger pour la route qui traverse la commune et passe audessus de la galerie F. Il nous semble délicat de nous prononcer, la voûte de la galerie F n'étant située qu'à -2,80m sous la route.

Daniel, Annie et Frank LIST.

93300

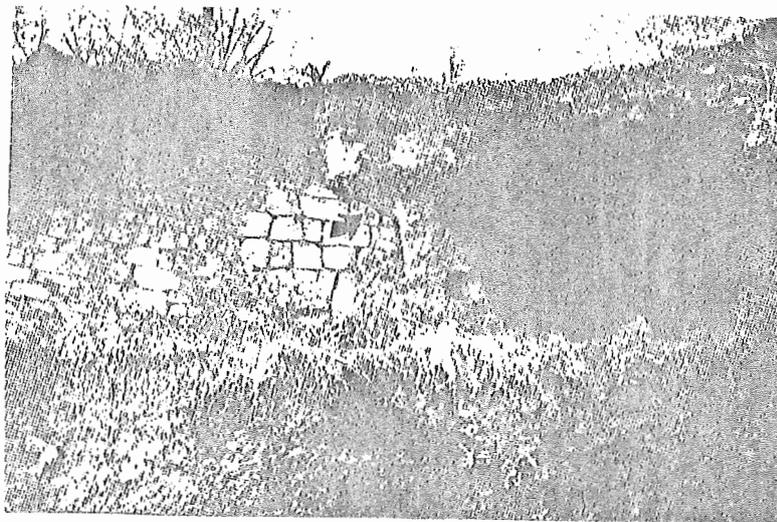


UN ELEMENT DE DATATION POUR UN PETIT CLUZEAU DE FALAISE:

(CHATEAU DE COMARQUE, SIREUIL, DORDOGNE)

Le château de Comarque (cne de Sireuil, Dordogne) est une imposante forteresse aujourd'hui en ruines qui domine la sauvage vallée de la Beune. Bâti sur un éperon du Coniacien, au confluent d'un petit vallon avec la Beune, il est, outre un admirable lieu de promenade, un excellent exemple de ce qu'il est convenu d'appeler la pérennité de l'habitat. La falaise qui le porte est en effet creusée de cluzeaux (dont S. Baring-Gould fit un plan sommaire) et porte les cicatrices de larmiers et de boulines de poutre, vestiges des constructions qui s'abritaient à ses pieds. Ces témoins d'une ancienne occupation du site sont, de nos jours, partiellement enfouis dans le sol; ce dernier est en effet composé de tourbe et son niveau s'est élevé avec les siècles. Enfin au pied (actuel) de la falaise, s'ouvre une petite grotte, ornée de gravures remontant au Magdalénien, dont l'étude, en cours, nous a récemment apporté une dizaine de gravures inédites.

L'ensemble castral s'étend sur une large surface. On retient essentiellement un donjon polygonal dont une partie remonte au XII^{ème} siècle et l'autre au XIII^{ème}, ou au XIV^{ème} siècle, un réduit central séparé du reste du plateau par une douve sèche taillée à pic comportant elle-même des remparts remontant au XIII^{ème} ou au XIV^{ème} siècle, un logis un peu plus récent et une église romane.



Le petit cluzeau, qui fait l'objet de cette note, s'ouvre dans le flanc externe (côté plateau) de la douve au sud-est du château. On l'atteint par un passage en corniche. C'est un souterrain très banal taillé aux dépens d'une cavité naturelle.

Tout l'intérêt de cette observation repose sur le fait qu'avant d'atteindre le cluzeau, le visiteur longe une partie du mur maçonné du rempart. A ce niveau, le mur a été bâti à la place d'un ancien cluzeau et l'on distingue bien l'amorce de l'arc rocheux qui limitait la baie d'entrée.

En définitive on peut conclure qu'il y a là les vestiges d'un aménagement de falaise ultérieurement occulté par un mur du XIII^{ème} ou du XIV^{ème} siècle. Donc une excavation, taillée de mains d'homme, paraissant semblable aux autres cluzeaux du site, antérieure au XIII^{ème} ou au XIV^{ème} siècle.

Sans doute trouverait-on cette approche chronologique quelque peu sommaire, apportant au lecteur une "fourchette" assez large. Nous ne pouvons pas faire mieux et, de toutes façons, les éléments de datation de nos cluzeaux de falaise sont rares.

Cela ferait remonter le cluzeau étudié à l'époque des guerres anglaises (ou plus tôt) succédant au funeste mariage d'Aliénor -répudiée par Louis VI- avec Henri Plantagenet, roi d'Angleterre.



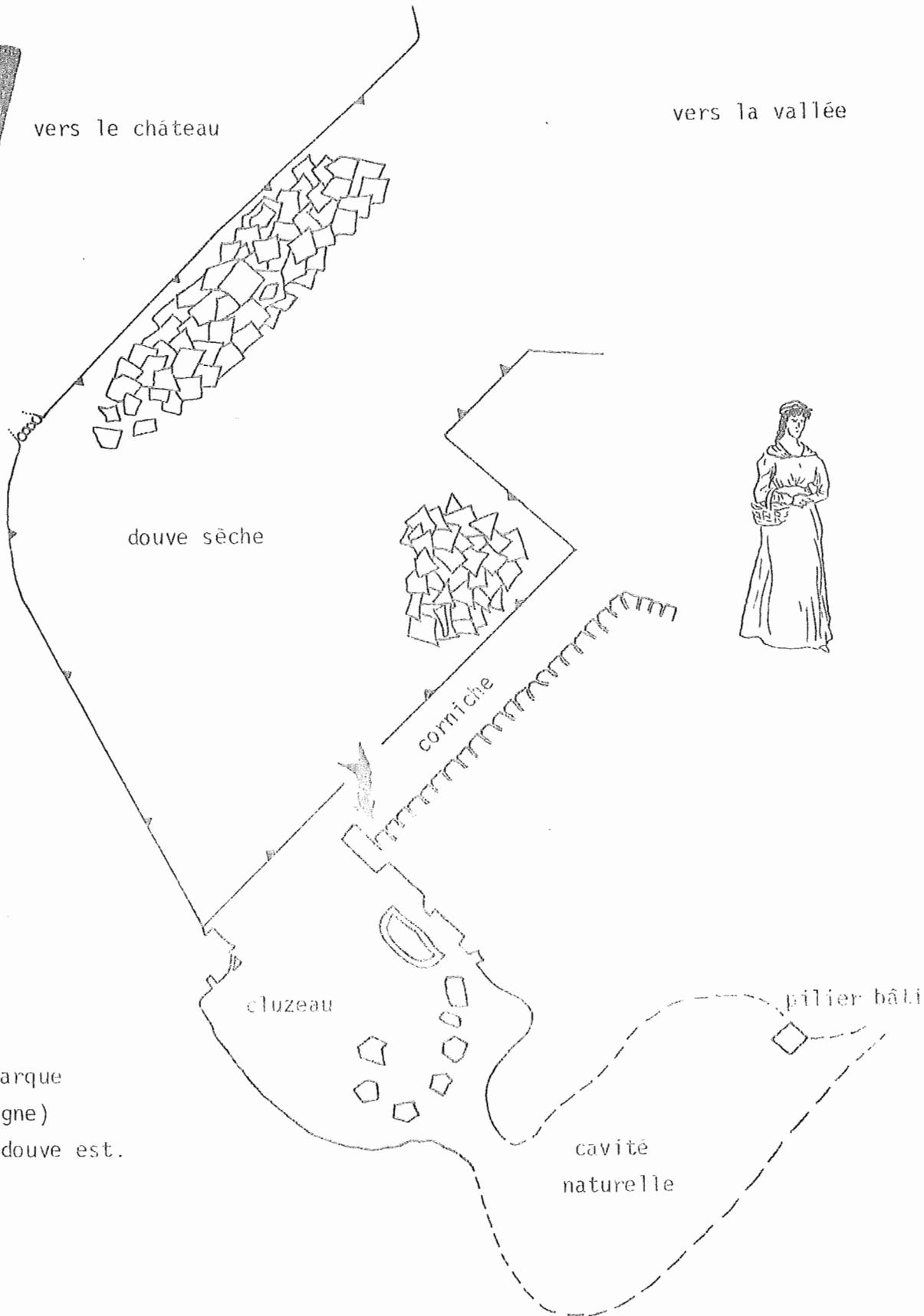
Gilles DELLUC et Serge AVRILLEAU,
Groupe SFES 24-N "Périgord"

-
- BARING-GOULD, S. (1911) Cliff castles and caves dwelling of Europe. Seeley, London. 324p., 52 fig.
-CHATELAIN, A. (1973) Donjons romans des pays d'ouest, Picard, Paris. 272p., 51 pl. h. -t.
-MANBOURGUET, J. (1926) Le Périgord méridional des origines à l'an 1370, thèse de doctorat, Coueslant, Bordeaux. 434p.



vers le château

vers la vallée



1 m

Château de Comarque
 Sireuil (Dordogne)
 Cluzeau de la douve est.

RESUMES

NOLLENT, Abbé P. "A KIND OF WRITING (?) IN A TROGLODYTIC CHURCH
IN CAPPADOCIA (Turkey) "

On the ceiling of a Xth- XIth century (?) little chapel in Goreme, signs that seem to be a kind of writing have been painted inside three circles. Nearby, the Greek alphabet has been painted on the wall. The whole narthex is filled with tombs hewn in the floor and a pit is dug at the entrance of the chapel (ossuary? offering pit?)

NOLLENT P. "SCHRIFT (?) IN EINER FELSENKIRCHE IN KAPPADOZIEN".

Der Verfasser stellt drei Malereien von der Decke einer Felsenkirche aus Goreme vor und erinnert an Abb.3 des Artikels von R.Mauny in Subterranea 18 S. 38-41, auf der Zeichen, Vorläufer einer Schrift, von 4000 vor Christi aus Griechenland und Bulgarien zu sehen sind. Die Malerei von Goreme gehört wahrscheinlich zur Volkskunst des 10.-11. Jh. Die Eingangshalle der Felsenkirche ist angefüllt mit Grabstätten. An der Innerseite der Schwelle zur Kirche selbst ist eine 1m tiefe Grube mit einer Öffnung von 0,40m Durchmesser und einer inneren Ausbuchtung von 0,85m Breite. Sie könnte als Gebeingrube oder als Opfergrube gedient haben.



DELIUC, G. & AVRILLEAU, S.
"AN ELEMENT FOR DATING A SMALL CLIFF SOUTERRAIN,
(Comarque Castle, Sireuil, Dordogne).

The remains of a genuine cliff souterrain can be dated from a période before the XIIIth century, time when a wall was built that sealed the souterrain.



ÉCRITURE (?)

DANS UNE EGLISE RUPESTRE

DE CAPPADOCE

Dans son article de SUBTERRANEA N°18, pages 38-41, M. R. MAUNY reproduit, en figure 3, des signes qui seraient des préécritures attribuables à -4000 av. J.C., au plus tard, et en provenance des Balkans: Grèce et Bulgarie.

Sans vouloir entrer dans un débat, qu'on me permette de reproduire trois peintures relevées sur le plafond d'une église rupestre du cirque de GOREME en CAPPADOCE (elle est classée 21c dans le volume "Arts de Cappadoce, Nagel, 1971).

Le décor ornemental assez fruste et non figuratif est réalisé à l'ocre rouge ou brun; il est attribué à un art populaire du Xème-XIème siècles, avec un point d'interrogation.

A la retombée de la voûte du mur latéral de gauche en entrant, on peut lire l'alphabet grec, courant comme une frise.

Alors que le narthex est totalement occupé par des sépultures, il ne s'en trouve aucune dans la chapelle elle-même qui est garnie de banquettes sur ses quatre côtés.

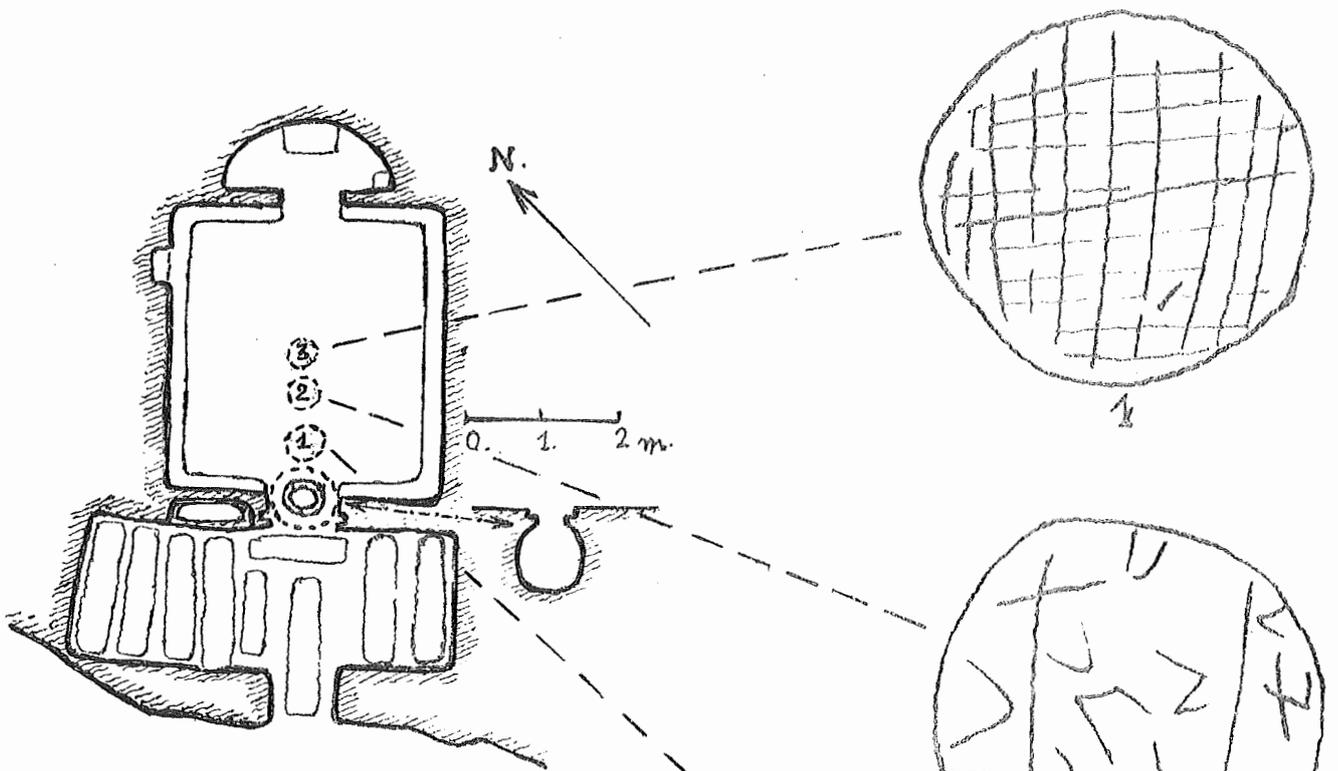
Une fosse existe sur le seuil de celle-ci, côté intérieur; elle devait être fermée par un panneau de bois, le logement qui lui est destiné n'ayant pas une importance suffisante pour contenir une roue de pierre tendre. Le diamètre de la bouche est de 0,40m., la largeur de la panse est de 0,85m., pour une profondeur de 1m. La hauteur de la porte d'entrée est de 1,60m., pour une largeur de 0,85m.

Cette fosse pourrait être un ossuaire tout comme une fosse à offrandes. Comme elle est totalement vide, ainsi que toutes les sépultures voisines, il est difficile de lui donner une attribution certaine; chacun risque de lui attribuer une fonction selon son orientation d'esprit.

abbé Pierre NOLLENT

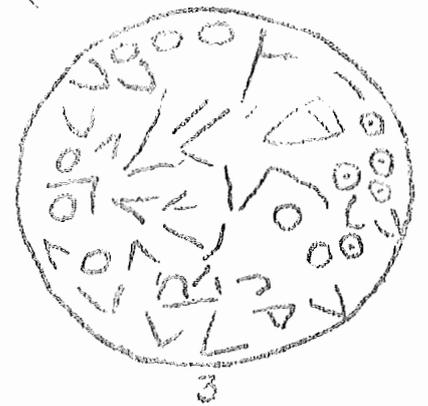
45410 Artenay.





église du cirque de GOREME
 en CAPPADOCE .
 n° 21c du classement de
 ARTS DE CAPPADOCE — Nagel-1971,
 pages; 79, figure 28 et
 203, plan 4 .

relevé du plan: A. DUFOIX
 graffiti d'après photos: P. NOLLENT



Sur la fouille archéographique et

L'étude du mobilier céramique

des souterrains aménagés.

Au moment où notre Société envisage de créer une commission pour impulser l'étude du mobilier céramique recueilli dans les souterrains aménagés, il paraît intéressant de déterminer quelle pourrait être notre démarche en ce domaine. Il est bien entendu cependant que la problématique de notre recherche et la méthodologie que nous comptons y appliquer ne peuvent résulter que d'une réflexion collective. Les possibilités d'étude de ce mobilier nous paraissent en effet absolument liées aux conditions dans lesquelles il a été recueilli au cours de la fouille archéologique et donc en définitive à l'orientation générale de notre recherche qui conditionne celle-ci.

A notre sens, cette réflexion collective devrait donc être le fait, non seulement des chercheurs spécialisés dans l'étude de la céramique, mais également de ceux qui portent l'essentiel de leur attention sur les problèmes relatifs à la méthodologie de la fouille archéographique en souterrain. De plus, la diversité régionale de la production céramique (médiévale), comme les différences notables dans la genèse, la fonction sociale et la datation des souterrains aménagés, d'une région à une autre, portent à penser qu'il serait préférable d'organiser une telle réflexion à partir de l'expérience de chercheurs dont les travaux portent sur des régions disséminées.

La fouille archéographique.

Les multiples recherches menées sur les souterrains aménagés, depuis une quinzaine d'années, ont permis de recueillir une documentation considérable, principalement en ce qui concerne la structure de ces ouvrages et la nature de leurs aménagements. Cependant, malgré ces recherches, notre connaissance reste très imprécise et présente de graves lacunes documentaires, qui rendent hasardeux toute interprétation et tout essai de synthèse historiques. La seule étude des structures et des aménagements intérieurs, qui constitue encore aujourd'hui l'essentiel de la recherche en ce domaine, ne peut en effet autoriser ni la détermination de leur fonction sociale, ni leur datation précise, ni plus encore l'appréhension de la culture matérielle et de la vie quotidienne de leurs anciens occupants. En réalité, c'est seulement la fouille archéographique qui peut permettre de dépasser le niveau de la connaissance du souterrain lui-même pour tendre à atteindre celui de la connaissance des hommes qui l'ont creusé et occupé. Cependant, il faut bien voir que la fouille archéographique ne peut permettre de recueillir des données documentaires fiables qu'à condition d'être réalisée avec la plus grande rigueur scientifique, dans une optique et à l'aide de techniques se rapprochant de celles qui ont été éprouvées dans la fouille des habitats préhistoriques et médiévaux (1).

Il n'est certes pas possible de croire à l'entière fiabilité de certaines fouilles archéographiques réalisées à la hâte, à l'aide de méthodes opératoires inadaptées; leur multiplication ne fera que détruire des données documentaires irremplaçables, sans permettre de résoudre aucun des problèmes historiques que pose l'existence de ces ouvrages. On ne peut qu'être d'accord avec Monsieur Jean ALLAIN, Directeur du service des Antiquités Préhistoriques du Centre, lorsqu'il souligne que seule la fouille minutieuse de quelques sites permettra de réunir des matériaux documentaires fiables pour l'approfondissement de la problématique des recherches, en vue de bâtir une théorie cohérente (2). Néanmoins, il est certain que seule la multiplication, l'extension géographique et surtout la systématisation des inventaires régionaux, peut permettre d'orienter le choix des souterrains aménagés à fouiller en priorité. D'ores et déjà l'essentiel de la méthodologie nécessaire à la réalisation de tels inventaires a été mis au point par les chercheurs de notre Société et un certain nombre d'enquêtes régionales, tendant à l'exhaustivité, ont été réalisées. Il est certain que les souterrains aménagés effectivement menacés de destruction doivent être fouillés plus rapidement que ceux qui n'en sont pas menacés. Cependant la possibilité d'une destruction à court terme, plus ou moins certaine, ne doit en aucun cas être un prétexte pour réaliser, comme on l'a vu parfois, un déblaiement que l'on pourrait qualifier de hâtif et de superficiel, pour le moins! Il serait alors souvent préférable de localiser très exactement l'ouvrage, puis de le combler soigneusement, plutôt que de le "fouiller" trop rapidement, afin de recueillir des données documentaires et un matériel qui seront ensuite scientifiquement inutilisables.

L'expérience a prouvé que les informations recueillies au cours d'une seule fouille archéographique méthodique, certes longue et difficile à réaliser du fait de la nature du site, sont sans commune mesure avec celles provenant du bouleversement hâtif de quelques dizaines de souterrains aménagés, aussi bien d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Un intéressant exemple de ce que pourrait être l'étude de ce type d'ouvrage est fourni par la fouille menée sous la direction de Monsieur Serge GADY dans le souterrain aménagé de Bessines-sur-Gartempe, en Haute-Vienne (3). Une des caractéristiques principales de ce type de fouille archéographique menée suivant la méthode du décapage stratigraphique, en tenant compte non seulement de la chronologie relative et de l'extension spatiale des couches, mais aussi de l'organisation des vestiges recueillis sur les niveaux d'occupation, est de valoriser l'apport documentaire du matériel archéographique. Mis à jour dans ces conditions -et seulement dans ces conditions!- les vestiges recueillis cessent d'être des "témoins" isolés, plus ou moins significatifs en eux-mêmes, pour devenir des éléments irremplaçables d'un "ensemble culturel", constitué tout à la fois par le souterrain aménagé et les différentes traces d'occupation et d'abandon qu'il renferme, et l'étude du mobilier céramique.

Parmi les vestiges mobiliers témoignant de l'occupation des souterrains aménagés, la céramique est certainement le plus fréquent, sinon fort souvent le plus significatif, aussi bien pour leur datation que pour leur interprétation fonctionnelle. Une attention toute particulière, mais certes pas exclusive, doit donc lui être accordée, aussi bien durant sa mise au jour par le décapage archéographique des couches, que lors de son étude ultérieure. Il est indispensable, lors de la mise au jour de chacun des niveaux d'occupation (décapés couche après couche, sans "passes mécaniques"), de repérer soigneusement l'emplacement de chacun des fragments de céramique recueillis (attribution à une couche numérotée en séquence, localisation par coordonnées X, Y et Z). Les données enregistrées au cours même de la fouille archéographique permettront ultérieurement un certain nombre de traitements documentaires permettant une meilleure approche (de type "ethnographique"), du vécu des anciens occupants du souterrain aménagé. Ainsi, par exemple l'analyse graphique des recollages entre fragments distants pourra révéler les sens privilégiés du déplacement au cours d'une phase d'occupation, l'étude de leur différence de conservation d'une zone à l'autre des "aires de vie" où l'on piétinait le sol de façon plus intensive.

L'étude de la céramique recueillie dans les souterrains aménagés pour elle-même (technologie de fabrication, typologie, esthétique, etc) ne présente pas de particularité notable; elle relève des techniques communément utilisées pour l'étude de la céramique mise au jour dans les fouilles d'habitats de surface. Son étude dans cette optique est scientifiquement peu rentable, notamment du fait de son extrême fractionnement qui rend pratiquement impossible tout essai de restitution fiable du catalogue typologique, mais aussi parce que la faiblesse de sa "population" statistique rend hasardeux tout essai de pondération de ses caractéristiques. Même si l'on disposait d'un certain nombre de vases entiers, l'étude de la céramique pour elle-même (qu'il faut cependant réaliser dans toute la mesure du possible) ne serait pas d'un apport documentaire bien considérable. En réalité c'est seulement l'étude des dépotoirs d'ateliers céramiques et, dans une moindre mesure, les plus importants parmi ceux des habitats de la région considérée qui peuvent permettre sa connaissance dans les meilleures conditions de rentabilité scientifique (4).

Par contre l'étude de la fonction sociale de la céramique dans le souterrain aménagé, ce qu'elle peut apporter à la connaissance de la culture matérielle et idéologique de ses occupants, à la détermination de leur identité sociale, doit en priorité retenir toute notre attention, car elle est spécifique à notre recherche. C'est notamment pour cette raison que les conditions dans lesquelles elle a été recueillie au cours de la fouille archéographique importent tant! On peut certes approcher leur connaissance par l'étude de la céramique elle-même, mais de façon infiniment plus imprécise et bien moins fiable. Cependant, en l'absence de publications de fouilles archéographiques réalisées dans l'optique définie, il faut opérer -pour l'instant- de cette façon, quelqu'en soient les limites documentaires.

Mais, même en opérant ainsi, les informations disponibles (publiées) restent fort rares et difficilement utilisables, en raison de leur imprécision et du manque de systématisation de leur présentation. De plus, elles concernent des souterrains aménagés dont l'occupation n'a pas été datée avec précision et qui sont très dispersés géographiquement, ce qui est une condition très défavorable à leur utilisation globale. L'expérience a, en effet, montré que la céramique médiévale doit être étudiée dans le cadre régional et que la méthode qui consiste à rapprocher de productions de régions différentes, et souvent fort éloignées les unes des autres, peut être une source d'erreurs typologiques et chronologiques. Même lorsque l'on dispose de références précises dans une zone géographique peu étendue, l'apport du comparatisme reste souvent peu considérable (5).

La céramique recueillie à ce jour a en outre généralement été recueillie hors stratigraphie et on ne peut être absolument certain qu'elle ait appartenu aux couches d'occupation formées sur place, plutôt qu'aux terres d'infiltration amenées par le ruissellement ou aux remblais destinés à l'aménagement du souterrain aménagé ou à son comblement, ce qui, bien entendu, lui enlèverait toute signification documentaire quant à la connaissance de ce dernier.

Daniel et Arlette SCHWEITZ

NOTES:

- (1)-Voir, par exemple: A.LEROI-GOURHAN et M.BREZILLON "Fouilles de Pincevent, essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien"; Supplément à GALLIA-PREHISTOIRE, VII, CNRS, Paris, 1973. F.PIPONNIER "Autour d'un foyer paysan à la fin du Moyen-Âge; le mobilier archéologique du bâtiment VIII de Dracy"; Hommage à Geneviève CHEVRIER et Alain GESLAN, Etudes médiévales, Cams, Strasbourg, 1975, pp.71-80.
- (2)-"A propos des souterrains-refuges ou hypogées", Revue Archéologique du Centre, N°43-44, Juillet-décembre 1972, pp.369-370.
- (3)-Voir, en attendant une publication prochaine de cette remarquable fouille: S.GADY, "Le souterrain du Bois-du-Mont, commune de Bessines-sur-Gartempe (Haute-Vienne); Actes du colloque d'Argenton sur l'archéologie de la vallée de la Creuse; supplément à la Revue Archéologique du Centre, 1973, pp.109-121. P.PIBOULE et S.GADY, "Fouilles et découvertes de souterrains", Document Archéologia Les Souterrains, N°2, 1973, pp.37-47.
- (4)-S.RENIMEL "L'atelier céramique de Sevrey (IXème-XIXème)" Chalon-sur-Saône, 1974, pp.9-11.
- (5)-Voir, par exemple: D.SCHWEITZ "Note sur un vase trouvé dans le souterrain de la Réserve à la Roche-Clermault (Indre-et-Loire)", Bulletin des Amis du Vieux Chinon, VIII, N°1, 1977, pp.57-59.

RESUMES

D. et A. SCHEITZ

UBER ARCHAOGRAPHISCHE AUSGRABUNG UND DIE UNTERSUCHUNG DER KERAMIKFUNDE
IN SOUTERRAINS.

Nur die archäographische Ausgrabung wird erlauben, unsere Kenntnisse über die Menschen, die die Souterrains gruben und benützten zu erweitern. Sie muss streng wissenschaftlich vorgenommen werden unter Anwendung der für vorgeschichtliche Bauten angewendeten Techniken. Nur die géographische Erweiterung und Systematisierung der regionalen Inventare wie sie unsere Gesellschaft aufstellt, wird es erlauben, die vor allem ausgrabungswürdigen Souterrains auszuwählen. Lieber ein bedrohtes souterrain vorläufig zuschütten, als es zu hastig ausgraben! Die Methode der schichtweisen Freilegung unter Beachtung der Chronologie und der räumlichen Ausdehnung der Schichten wird vervollständigt durch genaue Lokalisierung der Funde in den einzelnen Schichten. Nur so werden die Funde zu einer kulturgeschichtlichen Einheit, bestehend aus dem Souterrain selbst und den verschiedenen Spuren seiner Benutzung. Die Kéramik ist dabei am wichtigsten, nicht nur für die Datierung, sondern auch um die verschieden intensive Nutzung der einzelnen Teile des Souterrains zu ermitteln. Am wichtigsten ist es, die soziale Funktion der jeweiligen Kéramik festzustellen, um etwas über die materielle und idéologische Einstellung ihrer Benutzer zu erfahren. Mittelalterliche Kéramik muss in ihrem regionalen Rahmen gesehen werden. Die Methode, sie mit der weitentfernter Regionen zu vergleichen, enthält typologische und chronologische Fehlerquellen.

SCHWEITZ, D. & A.

ARCHAEOGRAPHIC EXCAVATIONS AND THE STUDY OF SOUTERRAINS' CERAMIC.

Too many souterrains have been excavated too hastily, without the indispensable precautions and not after the modern techniques necessary to give real scientific results. What is to look after is the behaviour of the men who occupied them as well as the study of the structures of these souterrains.

Some of the most characteristic must be choosed and then excavated with the greatest care. The ceramic is the best matériel that can help us to a better knowledge and dating of these underground structures.



AVIS DE LA COMMISSION DES

"Signes Gravés"

En vue d'établir une certaine coordination entre les chercheurs, il semble utile d'édicter quelques normes à suivre.

Ainsi nous paraît-il très important de procéder à une classification méthodique des "signes gravés". Cela est indispensable pour tenter de comprendre un jour le sens de ce langage.

Dans ce but, il faut avant tout relever s'il s'agit de sentences (exemple: "connais-toi toi-même", ou des "signes gravés": croix, cercles, points, etc. datés ou non.

Il faudra ensuite établir la provenance. Ce peut être une église, un château, une maison particulière isolée ou en village, une grange, une fontaine, un mur (que protège-t-il ?) une prison, une forteresse, une grotte naturelle ou artificielle, un souterrain, des rochers erratiques ou formant une falaise.

Ces "signes" peuvent être gravés (indiquer autant que possible l'instrument qui a pu être utilisé); ils peuvent aussi être peints: au pinceau, au pochoir, par pulvérisation; quel en est le ton dominant... Aucun renseignement n'est inutile.

De plus, on voudra bien indiquer la situation de ou des objets sur leur support. Est-il à l'intérieur d'un immeuble, sur une porte, dehors ou dedans. Les "signes" proviennent-ils d'un escalier, sont-ils dans un endroit obscur ou éclairé. Ont-ils été placés à portée de la main ou non. Proviennent-ils d'un lieu de passage ou d'un endroit secret ?

Autant que possible il faut recenser tous les signes. Cela supposerait pour bien faire, l'usage d'un vocabulaire communément admis, ce qui n'est pas encore le cas. Présentement on utilisera un mot-image pour décrire le signe: (ex.: pied ou grille). On voudra bien indiquer pour chaque catégorie le nombre de "signes" et le total pour le même monument.

A partir de là on établira une fiche d'après le type que nous proposons pour les églises. Remplir cette fiche analytique pour chaque monument. S'il s'en trouve plusieurs dans la même localité, constituer une fiche pour chacun.

Il serait utile qu'une copie de ces fiches soit adressée au responsable de la "Commission des signes gravés". La fiche devra porter le nom de l'expéditeur, pour être éventuellement publiée sous sa responsabilité.

abbé Guy LEFEBVRE
responsable de la commission:
"signes gravés".

S.F.E.S. Commission "Signes gravés" Le.
Auteur de la fiche

FICHE "SIGNES GRAVÉS"
SUR EGLISE

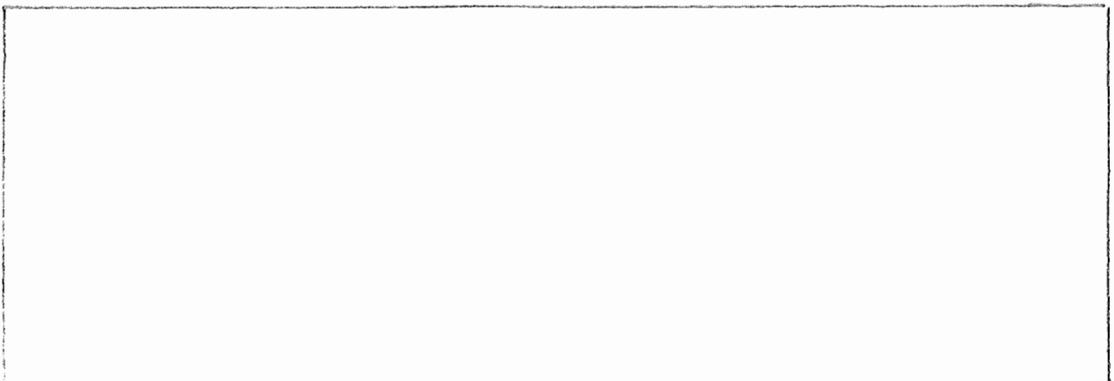
Département : _____
Commune : _____
Eglise saint.... : _____
Source : _____
Saints guérisseurs: _____

Cocher d'une croix:

Date de l'église : Avant XIIIème
XIIIème/XVème
XVème/XVIIème
XVIIème/XVIIIème.
Après

Nombre de signes : NORD
EST
SUD
OUEST

Cimetière actuel ou présumé : NORD
EST
SUD
OUEST



PLAN DE L'EGLISE et situation des signes sur le plan.

NATURE DES SIGNES GRAVES

Cocher d'une croix

- Calvaire
- Croix.....
- Signe solaire.....
- Rouelle.....
- Cercle.....
- Cercle oculé.....
- Cercle étoilé.....
- Cercle rosifié.....
- Cercle double.....
- Incisions verticales..
- Cupules.....
- Losange
- Triangle.....
- Carré.....
- Rectangle.....
- Etoile.....
- Ovale.....
- Noeud.....
- Homme.....
- Animal.....
- Fleur de lys.....
- Hache.....
- Bâteau.....

- Bannière.....
- Ecu.....
- I.H.S.....
- Labyrinthe.....
- Fer à cheval.....
- Arc.....
- Clef.....
- Potence.....
- Marteau.....
- Echelle.....
- Equerre.....
- Bouclier.....
- Faux.....
- Sablier.....
- Mains.....
- Pieds.....
- Polygône.....
- Arbre.....
- Dates.....
- Sexe.....
- Ligne de points.....
- Monstrance.....
- Autres cas.....

Autres particularités:

.....

Néant:

RESUMES

LEFEBVRE G.

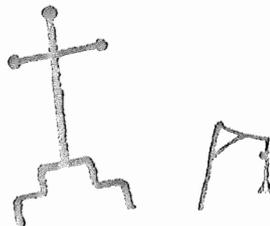
"MITTEILUNG DER KOMMISSION FÜR RITZZEICHNUNGEN."

Der Erfassung der Ritzzeichnungen soll eine Norm unterlegt werden. Ein Karteiblatt zur Erfassung der Zeichnungen an Kirchen soll als Beispiel dienen. Entsprechend sollen Funde jeglicher Herkunft vermerkt werden. Fundstelle genau angeben: Aussen oder Innenseite eines Gebäudes, einer Tür, dunkler oder gut beleuchteter Platz, an dem man vorübergehen muss oder der versteckt liegt u.s.w. Gebäude datieren und Grundriss die Lage einzeichnen. Ausführungsart (Ritzinstrument, Pinsel, Schablone u.s.w.) angeben. So genau wie möglich alle vorkommenden Zeichen aufnehmen. Ein Doppel des Karteiblattes an den Verantwortlichen der Kommission schicken.

LEFEBVRE G.

"ABOUT ENGRAVED SIGNS"

They may be inscriptions or only signs or drawings (crosses, circles, dots, etc.) dated or not, engraved on the rock or on buildings. The author asks for their methodic and systematic study and gives the pattern of card on which to put down the information about them. He is ready to centralise the results of the enquiry and to coordinate the research.



QUELQUES OUVRAGES ACTUELLEMENT DISPONIBLES
SUR LES SOUTERRAINS

- ARCHEOLOGIA, DOCUMENT N°2, (1973): "Les Souterrains". 130 pages, Photos, plans, dessins. 15Fr, Archéologia, BP 682, 21008, Dijon Cedex.
- AVRILLEAU Serge, DELLUC Brigitte & Gilles (1975): "Cluzeaux et souterrains du Périgord -1-". 194 pages, 76 plans, 15 planches de photos; dessins, cartes et tableaux. Edit: Archéologie-24, BP 25, 24110-St.Astier (45Fr).
- BORDENAVE Jean, VIAELLE Michel (1973): "La mentalité religieuse des paysans de l' Albigeois médiéval". 350pages, 88photos, 35planches.(45Fr en 1973).Ed.Edouard Privat, 14 rue des Arts,31-Toulouse. Mémoire de la Sté d'Hist.et d'Arch.de Mazamet (Tarn). J.Bordenave, 14 rue G.Verdier,81-Mazamet.
- BROËNS Maurice (1976). "Ces souterrains...refuges pour les vivants, ou pour les esprits?". 150 pages. 20 figures. 8 planches photos h.t. Ed.A.& J.Picard, 82 rue Bonaparte, 75006-Paris. (60Fr).
- FRAYSSE Jeanne & Camille, Impr.Farre & fils, 49-Cholet. (1)
-I-"Folklore des troglodytes angevins"(1962)146p.8pl.h.t.
-II-"Les troglodytes en Anjou à travers les âges" (1963).
165pages, 33 photos; plans, dessins.
-III-"Les troglodytes en Anjou à travers les âges"(1964).
190pages, 17 photos, 29 planches de plans et dessins.
- HERON de la Chesnaye,Albert:(1976) "Les caves énigmatiques de Denezé-sous-Doué". 12 pages, 14 photos, 1plan, 1carte.
A.Héron, 4 Grande Rue, 49400-Saumur.
- MAUNY Raymond & CORDIER Gérard (1967) "Souterrains-refuges, caves fortes et "hypogées" de Touraine.Bulletin des Amis et vieux Chinon, Tome VII, N°1, p.13 à 95. 29 fig.Imprimerie centrale de Touraine, 10 rue de Metz et 56 rue de Boisdenier, 37000-Tours.
- SAUMANDE Pierre (1977). "Mystérieux Limoges souterrain".103 pages
41fig.Ed.de l'E.S.L. Impr.Fabrègue,ST.Yrieix,87000Limoges.



S'adresser soit aux auteurs soit aux Editeurs, soit à la librairie GIBIER, 26 pl. du Martroi, 45300-Pithiviers. Dans le prochain numéro de SUBTERRANEA, nous publierons la liste détaillée des publications de la S.F.E.S.



(1) s'adresser à Mme.Fraysse, Le Thoureil, 49350-Gennes.



REUNIONS ET CONGRES

CAMBRIDGE

Notre Congrès annuel se tiendra cette année en Grande-Bretagne du 13 au 16 Juillet 1978. (voir programme détaillé dans SUB.N°23;) Les inscriptions pour l'Arundel-Hotel sont closes. Il faut verser (1) immédiatement 100Fr d'arrhes par personne. Toutefois, il est encore possible (jusqu'au 5 Mai, dernier délai) de s'inscrire pour le Lensfield-Hotel (45Fr la nuit par personne) ou pour l'Auberge de Jeunesse (Carte A.J.obligatoire)=10 à 15Fr par nuit selon l'âge.

Liste des personnes actuellement inscrites: AVRILLEAU, ADJEMIAN AUJOULAT, BOUQUIN, BUIS, DUFOIX, GALLAUD, GOBLOT, HALBERTSMA, MAUNY, NAUDIN, NOLLENT, PAYEN, PROUST, SWARZFISCHER. Les personnes qui ne se trouveraient pas sur cette liste et qui désireraient participer à ce Congrès sont priées d'en aviser immédiatement le Président, à qui toutes les informations doivent être adressées. Des circulaires seront envoyées aux inscrits au fur et à mesure des besoins.

Le thème proposé cette année est: "STRUCTURES SOUTERRAINES HUMAINES, LEUR EXPLOITATION INDUSTRIELLE." Il est urgent de nous adresser les titres des communications qui seront présentées, avec un petit résumé. (1)

En principe: le rendez-vous sera sans doute fixé à BOULOGNE pour prendre le ferry-boat jusqu'à DOUVRES. De là un car nous conduira à CAMBRIDGE, en passant par LONDRES. Donc, sauf contre-ordre, rendez-vous à Boulogne, le Jeudi 13 Juillet, d'où le bateau partira à 12h. Si nous sommes assez nombreux pour obtenir des tarifs de groupe, les déplacements en commun pendant tout le Congrès (bateau et car) devraient coûter environ à chacun: 22£ (soit environ 200Fr). Ceci ne comporte pas le passage des voitures. L'Assurance de la SFES couvre les congressistes à jour de leur cotisation et du supplément-assurance (soit 40Fr jusqu'au 1er mai 1978). Pour les moins de 18ans: autorisation parentale de sortie du Territoire français à faire établir au commissariat du domicile. Pas d'animaux.

(1) Toutes réservations ou versements doivent être adressés au Président qui centralise pour répartir ensuite.

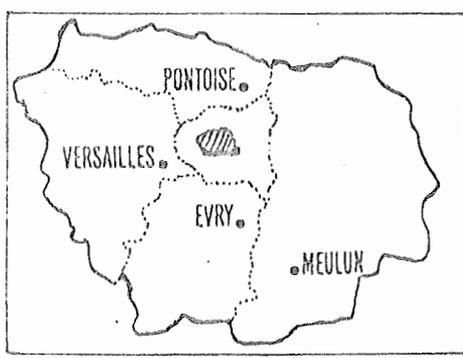
-o-

ARUDY

La Maison des Sciences de l'Homme, Groupe "Ecologie et Sciences Humaines" de Paris et le Laboratoire d'Anthropologie et de Préhistoire des Pays de la Méditerranée Occidentale d'Aix-en-Provence (LAPEMO) organisent les 2 et 3 Juin 1978 à Arudy (Pyrénées-Atlantiques) une seconde réunion sur la "Conservation des grains" en raison du succès obtenu par la réunion de Sénanque (Vaucluse) tenue les 8 et 9 mars 1977 (voir Subterranea N°23, p.66). Quelques membres de la SFES ayant l'intention de se retrouver à cette occasion, pour parler des silos à grains qui leur sont chers, nous invitons tous les amateurs de cette spécialité à se joindre à cette délégation. S'inscrire auprès de Madame Bruneton-Governatori, Maison Grabet, 64290 Lasseube (tel:(59)68.50.99). URGENT.

-o-

LA FRANCE PAR CIRCONSCRIPTIONS ARCHEOLOGIQUES



REGION PARISIENNE



— limite de circonscription
 ■ STRASBOURG chef lieu de circonscription
 ALSACE circonscription
 Bas-rhin département
 limite de département

ORGANISATIONS REGIONALES DE LA SOCIETE FRANCAISE D'ETUDE DES SOUTERRAINS

	GROUPES REGIONAUX	Circonscription Archéologique	CORRESPONDANTS	ADRESSES
1	SFES/59-80 Groupe NORD-SOMME	Nord-Picardie	Jean Pascal FOURDRIN	80950-MAILLY-MAILLET
2	SFES/76. Groupe SEINE-MARITIME	Haute Normandie	F.H. HAZARD	7 rue de la Seille 76-ROUEN
3	14-27-50-61 Groupe NORMANDIE	Hte et B.Normand.	Abbé LEFEBVRE	51 rue Madame 75006-PARIS
4	51-75-92-93-94- Groupe Région Paris-Marne	Rég. Parisienne	D. LIST, 76 av. du Pr. Roosevelt	93300 AUBERVILLIERS
5	SFES/91 Groupe ESSONNE	Rég. Parisienne	R. PAYEN, 20 r. St. Merry,	BP18 91310 MONTLHERY
6	SFES/77- Groupe PONTOISE, VEXIN.	Rég. Parisienne	J. L. CAMUSET, 15 av. du Lac,	77880 MONCOURT-FROMANVILLE
7	SFES/28-45 Groupe BEAUSSÉ-ORLEANS	Centre	Abbé NOLLENT, 11 r. de Glatigny,	45410-ARTENAY
8	SFES/37 -Coordinateur de Groupe: B.LHUVILLERY, 13 r. Eugène Sue,	Centre	R. MAUNY, 1 rue Victor Hugo	37500 CHINON
9	SFES/18-36 Groupe INDRE & CHER	Centre	J. P. RUET, 23 rue P. Ladevèze	18400 ST. FLORENT
10	SFES/86-N. Groupe VIENNE NORD	Poitou-Charente	J. LEROY, 11 rue de l'Indre	44000 NANTES
11	SFES/23 Groupe CREUSE	Limousin	R. P. BORDIER, 2 av. du Dr. Manouvrier	23-GUERET
12	SFES/17 Groupe CHARENTE MME	Poitou-Charente	H. DANNEPOND, 33 r. des Stes Claires	LAROCHELLE
13	SFES/16 Groupe CHARENTE	Poitou-Charente	B. MONNEREAU, 29 Bd Gambetta	16300 BARBEZIEUX
14	SFES/24-N Groupe PERIGORD	Aquitaine	S. AVRILLEAU, 24110 SAINT-ASTIER	
15	SFES/24-S Groupe BERGERACOIS	Aquitaine	J. GOOSSENS, Floyrac,	QUEYSSAC, 24 VILLAMBLARD
16	SFES/81 Groupe TARN	Midi Pyrénées	J. BORDENAVE, 14 r. Gilbert Verdier	81 MAZAMET
17	SFES/95 Groupe VAL-D'OISE	Rég. Parisienne	S. LEMAITRE, 13 r. Pasteur	SOGNOLLES 95540 MERY
18	SFES/47 Groupe LOT-ET-GARONNE	Aquitaine	J. F. GARNIER, Carabin	Plaisance 47300VILLENEUVE
20	SFES/60 Groupe OISE	Picardie	M. RALLON, 17 rue du Ht de Villevert	60 SENLIS
21	SFES/44 Groupe LOIRE-ATLANTIQUE	Pays de Loire	F. COUSINEAU, 3 rue de Vallet	44 REZE-LES-NANTES
22	SFES/09-11-31-32-33 GR. SUD-OUEST	Aq. Mid. Pyr. Lang.	J. MAGNÉ, 16 rue des Pivoines	31400-TOULOUSE

Les postes de Correspondants Régionaux ne sont pas définitifs. Ils ont été établis pour une période d'essai de 1 an. Les Correspondants couvrant plusieurs départements céderont leurs responsabilités aux candidats qui en feront la demande et qui seront agréés par le Bureau.

ADMINISTRATION DE LA
SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DES SOUTERRAINS

Présidents d'Honneur

Abbé Pierre NOLLENT 11 rue de Glatigny 45410 ARTENAY
Maurice BROËNS 65 avenue de Valvidrera BARCELONA

Bureau

Président: Serge AVRILLEAU 24110 SAINT-ASTIER
Vice-Président: Daniel LIST 76 avenue Roosevelt 93300
AUBERVILLIERS
Secrétaire: Marc LETERREUX, 1 rue Ronsard 37500 CHINON
Trésorier: Jean Paul RUET, 23 rue P.Ladevèze 18400
ST FLORENT/CHER

Conseil Français

Alain BOURDEAU Rosette 24100 BERGERAC
André DUFOIX 16 Allée Fleurie 37300 JOUE-LES-TOURS
Jean Pascal FOURDRIN 80950 MAILLY-MAILLET
Albert HERON 30 rue de Condé 75006 PARIS
Abbé Guy LEFEBVRE 51 rue Madame 75006 PARIS
Claude LORENZ 18 rue du Cardinal Lemoine 75006 PARIS
Raymond MAUNY 1 rue Victor Hugo 37500 CHINON
Patrick PIBOULE 7 rue St.Christophe 86500 MONTMORILLON

Conseil Etranger

Sylvia BEAMON 16 Honeyway ROYSTON (Herts) ANGLETERRE
H. HALBERTSMA Kleine Haag 2 AMERSFOORT (Pays Bas)
Dorothee KLEINMANN Gundolfstr.24 6100 DARMSTADT R.A.F.
Karl SWARZFISCHER 31 schorndorferstr.8495 RODING R.A.F.



Responsable des publications: Le Président de la S.F.E.S.
Imprimerie offset d'ARCHEOLOGIE-24, BP 25, 24110 ST.ASTIER.
Dépôt légal: 2ème trimestre 1978.

